



CDOS

DEUX-SÈVRES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



CDOS
DEUX-SÈVRES

LES PARTENAIRES DU CDOS 79 :



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Direction régionale et départementale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
de Nouvelle-Aquitaine



Remerciements :

- Au Crédit Mutuel pour son mécénat

Au service des disciplines représentées par un Comité Départemental
et adhérentes du CDOS 79

Fédérations Olympiques



Fédérations Nationales Sportives



Fédérations Multisports et Affinitaires



Fédérations Scolaires et Universitaires



Groupements nationaux membres associés



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Autres structures adhérentes

Charente Angoulême Taekwondo Soyaux ; Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique ;
Comité 2FOPEN-JS 79 ; CREPS de Poitiers ; École de Découverte des Sports du Bocage ; Groupement d'Employeurs Judo
Sud 79 ; Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79 ; Global Hapkido Magné MMA Fighting System ; Hockey Club
Niortais ; Ligue Poitou Charentes de Tir ; Ligue de Taekwondo Nouvelle-Aquitaine ; Niort Glace ;
Roller Club Niortais ; Taekwondo du Marais

Rapport Moral du Président

Patrick MACHET

Au nom du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, je souhaite la bienvenue à toutes les personnes invitées, à tous les représentants du monde sportif du département et de la Nouvelle-Aquitaine, à nos partenaires.

Cette année 2020 fut bouleversée par la pandémie mondiale qui nous a tous touchés. Ce fut le report des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2021. Pour nous deux-sévriens, dès le confinement du mois de mars c'est l'arrêt complet des pratiques sportives, qu'elles soient compétitives ou de loisir. La fin du confinement en mai fut suivie de nombreuses obligations limitant la pratique. Les périodes de couvre-feu, la non possibilité d'utiliser les espaces fermés (gymnases, dojos, etc.), les jauges limitant les rassemblements n'ont pas permis une reprise des activités. Pour l'ensemble de nos pratiques, à l'exception du sport professionnel, ce fut quasiment une année blanche. Nos associations, leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs licenciés n'ont pu se retrouver pour leur pratique au quotidien. A la reprise des activités, espérons qu'elles pourront repartir.

Malgré la crise sanitaire nous avons été présents. Nos 4 salariés ont été en activité à temps plein. Nous avons répondu à toutes vos sollicitations.

La nouvelle gouvernance du sport et la création de l'ANS font que notre accompagnement envers le monde sportif s'est limité à l'accompagnement des associations pour la création d'emploi ou leur pérennisation. Création et pérennisation sont restées du domaine de compétence de l'état (grâce au pilotage de la DDCSPP). Nous avons accompagné, auprès de la DDCSPP, les collectivités territoriales dans leur dossier équipement (*Commission départementale « ANS Équipement »*). En tant que membre du collège départemental « *Fonds de Développement de la Vie Associative* » (FDVA2), nous avons été force de proposition sur les dossiers présentés. Nous représentons le mouvement sportif dans le Comité de Pilotage « *Savoir Rouler à Vélo* » (SRAV). Nous sommes membres des « Comités de Pilotage » locaux (COFIL) des sites « *Natura 2000* ». Nous sommes associés aux travaux des 4 groupes projets du Service National Universel (SNU) cogéré dans le département par la DDCSPP et la DSDEN. Nous sommes aussi associés dans des commissions de suivi : la liste complète vous est présentée dans le rapport d'activité. Nous accompagnons les collectivités autour du label « **Terre de Jeux 2024** » et des « **Centres de Préparation aux Jeux** ». Au 31 décembre 2020, nous comptabilisons 12 collectivités deux-sévriennes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Parmi ces collectivités, 3 ont été retenues comme « Centres de Préparation aux Jeux ».

Le Conseil Départemental a maintenu dans son budget primitif d'un montant de 200 000 euros à destination des Comités Sportifs Départementaux. Le calendrier des dossiers de subvention a permis aux structures d'avoir une trésorerie plus souple. C'est un bien. « *Faites du Sport* » n'a pu se réaliser (pandémie oblige) de même que les « *Lauriers du Sport* ». Nous sommes membres de la commission qui instruit les appels à projet équipements handisport du Conseil Départemental. Le CDOS s'est entendu avec le Conseil départemental et la DDCSPP pour dresser un état des lieux du mouvement sportif associatif fédéré à ses partenaires : « *L'observatoire du sport fédéré en Deux-Sèvres* ». Sa publication interviendra au 1^{er} semestre 2021.

Nos missions ne se sont pas limitées aux relations avec l'état et le Conseil Départemental. Le CRIB (Centre de Ressource et d'Informations des Bénévoles) a répondu aux attentes de 88 associations différentes, soit 158h d'accompagnement. Il a été sollicité 357 fois, en forte hausse avec des

interrogations sur la gestion du chômage partiel (20 % des entretiens). Concernant la gestion des paies, 76 associations et 217 salariés ont été pris en charge en 2020. Je n'oublie pas nos autres outils : BasiCompta (96 associations utilisatrices), l'annuaire du sport, le label « Valides-Handicapés », nos plateformes de formations... Notre implication passe aussi par le développement du Service Civique dans le Sport 79 (en partenariat avec les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine).

Pour harmoniser « *le sport sur ordonnance* » en Nouvelle-Aquitaine, le dispositif « Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS) » mis en place en 2019 est piloté par l'ARS N-A et la DRDJSCS N-A. Nous le portons dans le département. Antoine BARBOZA et Bastien BICHON assurent les coordinations Sud et Nord. Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (GCSMS) propose une activité physique aux personnes résidentes en EHPAD, à proximité de leur lieu de vie, et aux personnes âgées vivant à domicile. C'est le projet « *Sport Santé Senior+ Sud 79* ». Le CDOS se charge de mettre en relation des associations sportives avec le GCSMS et les enseignants en Activité Physique Adaptée. « *Bougez plus en Deux-Sèvres avec une affection de longue durée* » : l'équipe d'animateurs sportifs APA s'est renforcée par les arrivées de Maxence GUILLOTEAU et Morgan RICHARD.

Partenariat CDOS - Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP) : il consiste à accompagner conjointement les clubs et comités locaux, susceptibles de porter et défendre la candidature de la destination Niort - Marais Poitevin, et par extension du département des Deux-Sèvres, pour l'organisation d'événements sportifs ou statutaires.

Partenariat CDOS – Courrier de l'Ouest : le Courrier de l'Ouest et le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres ont souhaité continuer à œuvrer pour la promotion des talents locaux, et ont pris l'initiative dès cette année de créer les Trophées des espoirs du sport en Deux-Sèvres. « *Les espoirs du sport en Deux-Sèvres* ».

Pour conclure, j'adresse un grand merci à nos salariés Emilie, Emmanuelle, Gwendoline, Joël, à Carine du GE Vienne pour la communication, à nos salariés APA du GESA : Antoine, Bastien, Kévin, Maxence et Morgan pour la mise en place de la convention avec le Centre Hospitalier, Antoine et Bastien pour leur mi-temps PEPS, à notre volontaire en service civique Edouard et à Rémy stagiaire en Master. Emmanuelle a quitté notre structure le 31 décembre, je lui souhaite une pleine réussite pour ses nouveaux challenges.

Mes remerciements vont également aux différents bénévoles élus et non élus qui m'ont accompagné au cours de cette olympiade.

Patrick MACHET

Rapport du Secrétaire Général – Fonctionnement

Secrétaire général : Vincent LORIOU

Membres : Le Comité Directeur

Salariées Référentes : Gwendoline BATIOU, Emilie HUREAU

Objectif :

Assurer la vie statutaire et administrative de la structure fédératrice du mouvement sportif 79.

Vie statutaire

Le point sur les adhésions 2020 :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux Sèvres compte au 31 décembre 2020 :

41 comités à jour de leur cotisation et 15 membres associés (clubs isolés et autres structures adhérentes). Vous trouverez au début de ce dossier la liste des adhérents du CDOS, classés par grands collèges.

Certains comités ne sont pas à jour de leur cotisation pour l'année 2020. Ils ne sont donc pas autorisés à voter au cours de l'AG. Il s'agit des comités suivants : Parachutisme, Roller & Skateboard, UGSEL.

Les membres du Comité Directeur du CDOS 79 se sont réunis à plusieurs reprises :

- ✓ 9 fois en comité directeur : le 21 janvier et le 17 février, le 18 mai, le 31 août, le 7 septembre, le 12 octobre, le 16 novembre, le 1^{er} et le 15 décembre 2020 (en présentiel ou en distanciel)
- ✓ Cette année encore, nous avons constaté une forte présence et un fort investissement des élu(e)s, l'occasion de les remercier tous pour leur assiduité sans laquelle la bonne marche du CDOS ne saurait être.

L'année 2020 a été marquée par quelques changements dans l'organisation du CDOS :

Le CDOS a accueilli :

- Un volontaire en service civique : Edouard CHENE
- Un stagiaire : Rémi DESCOURTIEUX

Ces statuts particuliers ont pleinement trouvé leur place entre nos bénévoles-dirigeants et les salariés.

Il est à noter la démission de Thierry BOUZANNE, qui s'est retiré de tous ses mandats associatifs liés au Handball.

Gestion des ressources humaines du CDOS

Les missions du CDOS ne cessent d'évoluer. On peut compter sur nos 4 salariés : Gwendoline BATIOU, Emmanuelle DELPEUCH, Emilie HUREAU et Joël PIGEAU, qui assurent les services et le fonctionnement de l'association.

Emmanuelle DELPEUCH a quitté ses fonctions au 31 décembre 2020, et d'un commun accord, le CDOS a validé la rupture conventionnelle. Catherine DONARIER a été recrutée fin 2020 et l'a succédé au 7 janvier 2021.

Les entretiens annuels ont été menés par Patrick MACHET et Patrick HENRI les 1^{ers} et 23 Juillet.

Patrick HENRI est l' élu référent lors des réunions d'équipe du personnel.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort, 5 salariés ont été mis à disposition par le GESA pour l'action sport-santé du CDOS : Antoine BARBOZA dispose d'un volume horaire de 0.53 ETP, Bastien BICHON d'un volume horaire de 0.39 ETP et Kévin GOUIONNET d'un volume horaire de 0.41 ETP. Deux nouveaux enseignants APA ont rejoint l'équipe : il s'agit de Maxence GUILLOTEAU et Morgan RICHARD disposant chacun d'un volume de 0.10 ETP.

Gestion des financements du CDOS

Merci de bien vouloir vous reporter au rapport financier joint en Annexe.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

DDCSPP 79

GESA 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Sport & Education et Citoyenneté

Responsable : Jean-Yves FUZEAU

*Membres : Christelle BOBINET, Jean-Charles BERNARD, James MAZURIE, Philippe MOREAU, Cécilia VEILLON
Bernard SIMONNET, Sébastien GUITARD et Patrick MACHET*

Volontaire : Edouard CHENE

Salariés Référents : Joël PIGEAU, Emmanuelle DELPEUCH et Gwendoline BATIOU

Objectifs :

Promouvoir l'esprit sportif et les valeurs olympiques ;

Communiquer et promouvoir le dispositif « Carte passerelle école-club » auprès des comités et clubs ;

Promouvoir le sport pour tous à travers le label "Valides-Handicapés" et l'expérimentation "d'inclusion sociale des réfugiés" ;

Prévenir et sensibiliser contre les violences sexuelles dans le sport ;

Déployer des outils de prévention et réglementation autour du sport ;

Promouvoir le sport dans le Service National Universel et dans le Service Civique.



Semaine Olympique et Paralympique

Une semaine par an est dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Elle est inscrite au programme du ministère de l'Éducation nationale depuis 2017. La 4ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 3 au 8 février 2020, a mis l'accent sur la thématique de l'interculturalité.

Elle a permis aux enseignants de :

- Sensibiliser les élèves et étudiants aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme
- Utiliser le sport comme outils pédagogique
- Découvrir avec les élèves et les étudiants les disciplines olympiques et paralympiques
- Changer le regard des jeunes sur le handicap et amener les jeunes à la pratique
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole

Pour l'édition de 2020, les 15 projets retenus en Deux-Sèvres par Paris 2024 étaient :

STRUCTURE	NOM DU PROJET
UNSS 79	Championnat de France UNSS Volley excellence lycée
Collège Louis MERLE de Secondigny	En route vers les JO 2024
Comité Départemental USEP 79	La SOP 2020 en Deux-Sèvres
École Joan MIRO de Chenay	A la découverte des Jeux de Tokyo 2020
École Albert SERVANT d'Ardin	Découvert des sports paralympiques aux Jeux
Collège Jean ZAY de Niort	Rencontre avec Julie CHUPIN, para archère
École d'Augé	Jeux Olympiques d'Augé
École du Bief de Saint-Symphorien	Sport à tous sens
École Jacques PREVERT d'Épannes	Sensibilisation aux JO
École Jean MIGAULT d'Aigondigné	Semaine Olympique et Paralympique
École publique Faye l'Abbesse	Semaine Olympique et Paralympique
École publique de Brion-près-Thouet	Découverte du Japon et des Jeux Olympiques
École La Gâtinelle de La Chapelle-Saint-Laurent	L'olympisme à la Gâtinelle
École Victor Hugo de Chanteloup	Découverte de l'esprit olympique et paralympique
Lycée de la Venise Verte à Niort	Génération 2024 : la VV en action

Le CDOS se met à disposition des porteurs de projet : pour des conseils ; par des animations d'ateliers sur l'olympisme ; par de la mise en relation avec des personnes (athlètes, staff) ayant vécu les Jeux et sportifs sur la liste ministérielle de haut niveau ; par des vérifications du bon usage des emblèmes et symboles olympiques ; par un rôle d'intermédiaire avec les services juridiques du CNOSF et de Paris 2024 ; par la mise à disposition de matériels éducatifs et/ou de communication ; par une valorisation de leurs actions, etc.

Pour la première fois, il est à noter que plusieurs têtes de réseau se sont associées au CDOS pour faciliter l'organisation des porteurs de projets, il s'agit de la DDCSPP, de l'USEP, de l'UNSS et de la CASDEN.

Journée Olympique



La Journée Olympique est une action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives à destination du grand public, des licenciés, du public scolaire et des centres de loisirs et pouvant être organisée chaque année dans les territoires, autour du 23 juin. Depuis plus de 60 ans, le Comité International Olympique (CIO) invite en effet les comités nationaux olympiques du monde entier à célébrer l'anniversaire de sa création, le 23 juin 1894 à Paris, par le biais de l'organisation d'une course grand public.

Au fil des années, cette manifestation a pris, en France, plusieurs formes, impliquant au niveau national ou territorial CROS, CDOS, CTOS, fédérations, clubs... Le concept de la Journée Olympique ne se limite aujourd'hui pas à cette seule course. Il se décline au contraire au travers d'activités proposées au plus grand nombre : activités physiques et sportives, ateliers de travaux manuels ou culturels, conférences, démonstrations sportives, rencontres avec des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques.

Organiser la Journée Olympique consiste à mettre en place une opération festive et visuelle articulée autour d'animations reprenant le concept du CIO « Bouger, Apprendre, Découvrir » :

- Activités sportives (dont course)
- Activités culturelles
- Activités à caractère éducatif (valeurs sociales et sociétales, sensibilisation bien être/santé, citoyenneté).

La situation sanitaire traversée par notre pays en 2020 ne permettait pas d'envisager l'organisation d'évènements rassemblant du grand public/des scolaires. Malgré le contexte, le CNOSF a souhaité cependant faire vivre cette journée, auprès du plus grand nombre, de façon numérique, dans le respect du cadre de la Journée Olympique et des règles sanitaires. Le CDOS a relayé via sa Page Facebook les animations digitales du CNOSF durant la semaine du 22 au 26 juin. Nous avons également mis l'accent sur les initiatives locales, en particulier celles de l'USEP 79 et la DDCSPP 79 qui ont réussi à faire bouger 500 élèves de 22 écoles.

Label « Génération 2024 »



En collaboration avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, un dispositif de labellisation « Génération 2024 » a été lancé en 2018 par les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports, pour les établissements scolaires et universitaires. Cet appel d'offre national pluriannuel veut encourager et développer la pratique sportive des jeunes par la

création ou le renforcement de la passerelle avec les écoles, les établissements, les universités et le mouvement sportif.

4 critères définissent le cahier des charges :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut-niveau
- Ouvrir les équipements sportifs des écoles et établissements

En Deux-Sèvres, au 31 décembre 2020, nous comptabilisons 25 écoles élémentaires, 8 collèges et 5 lycées labellisés depuis 2018. Dans un objectif de développement, le CDOS a été sollicité par les deux Conseillers Pédagogiques Départementaux EPS et l'USEP 79 pour intervenir le 8 décembre à Bressuire auprès des différents Conseillers Pédagogiques de Circonscription EPS du département. L'objectif était de leur donner un maximum de ressources sur la thématique de l'Olympisme afin de les outiller pour leurs propres accompagnements d'écoles.



Carte passerelle sport scolaire / sport en club

Ce dispositif national permet de favoriser la découverte du sport chez les jeunes, et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, les enfants ont eu la possibilité sur le territoire français de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum.

Via la plateforme en ligne « Mon club près de chez moi », de l'accompagnement de leurs enseignants et de leurs parents, les élèves deux-sévriens ont pu accéder à une liste de 49 clubs s'inscrivant dans l'opération de la « carte passerelle sport scolaire/sport en club ».

Nous remercions chaleureusement le Comité USEP 79 d'avoir été ambassadeur du dispositif auprès de leur réseau et d'avoir pris le temps de distribuer les cartes passerelles à chaque école affiliée chez eux. Nos remerciements vont aussi aux 49 clubs qui se sont positionnés pour être accueillant. Un bilan national est prévu par le CNOSE courant mars 2021 avec les CROS-CDOS-CTOS, nous aurons probablement une analyse fine sur les points positifs et négatifs de ce dispositif.

Label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée



Créé par le CDOS Gironde, le label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée est destiné aux clubs sportifs souhaitant accueillir ou accueillant déjà des personnes en situation de handicap. Déployé dans notre département en début d'année 2018, ce label qui deviendra petit à petit totalement néo-aquitain, a pour but de décloisonner les pratiques sportives entre les « valides » et les personnes en situation de handicap tout en mettant en valeur les actions et/ou les projets des clubs. Pour cela, il identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale).

Ce label est attribué pour une durée de 4 ans avec une visite de renouvellement tous les 2 ans pour maintenir les informations des clubs à jour. Le CDOS 79 intervient à plusieurs moments dans le processus de labellisation du club :

- Lors de la première visite : nous nous assurons que leurs locaux soient en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et nous prenons connaissance du projet du club.

- Lors de la Commission Technique Départementale et de la Commission Régionale, deux réunions importantes regroupant divers acteurs du département (DDCSPP 79, CD Handisport 79, CD Sport Adapté IREPS 79, GPA 79, le Département et Melioris Le Grand Feu) et de la région (DRDJSCS, CROS Nouvelle-Aquitaine, CDOS, CR Sport Adapté, CR Handisport) missionnés autour du sport et/ou du handicap afin de décider de l'attribution du label.

Au regard de la pandémie, le CDOS a été fortement freiné pour augmenter le nombre de clubs labellisés et pour organiser les visites de suivi des 2 ans. Cependant, nous avons tout de même entretenu la dynamique.

Les dates clés du label en 2020 :

- 20 février : Remise de label à notre 4^{ème} vague de labellisation lors d'un évènement handicap du Comité Départemental de Gymnastique à Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai
- 7 septembre : Visite de labellisation de la Gymnastique Volontaire Saint-Symphorien
- 15 octobre : Visite de labellisation du Tennis Squash Parthenaisien
- 10 novembre : Commission Technique Départementale (en visio)
- 26 novembre : Commission Régionale (en visio)

Les 26 clubs labellisés au 31 décembre 2020 depuis 2018 :

2020	Gymnastique Volontaire Saint-Symphorien	Tennis Squash Parthenaisien
	Le Cabri Mellois (Gymnastique)	Eole 79 (Voile)
	Stade Niortais Tennis	Niort Tennis de Table
2019	CSC Thouars Tennis de Table	Gymnastique Volontaire Aiffres
	Gymnastique Volontaire Top Form	Gymnastique Volontaire Echiré Saint-Maxire
	CEC Danse	ASPTT Niort
2018	Amicale Sportive Niortaise Basket	Association Gymnique la Givre-en-Mai
	Avant-Garde de Terves (Gymnastique)	Calci-Aire Parapente 79
	Compagnie des Archers Niortais	Club de Tir Sportif de Parthenay
	Ecole de Découverte des Sports du Bocage	Etoile Sportive Saint-Amantaise Football
	Judo Club Thénezay	Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais
	SA Souché Niort et Marais section Karaté, Body-Karaté, Kendo, Iaido	Stade Niortais Rugby
	Tennis Club de Chauray	Union des Gymnastes Niortais

Expérimentation inclusion sociale des réfugiés par le Sport



Le sport est un puissant vecteur d'inclusion sociale, de tolérance et de respect. Notre projet consiste à créer du lien social et à offrir les meilleures perspectives d'intégration pour les réfugiés, uniquement Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), en s'appuyant sur l'accueil des clubs sportifs des Deux-Sèvres. Ce projet a débuté en novembre 2019.

L'objectif du CDOS est de s'inscrire dans une démarche expérimentale d'accompagnement de la personne réfugiée BPI en travaillant avec les diverses structures d'accueil de ce public (CPH Parthenay, L'Escale la Colline, La Croix Rouge...) et en collaboration avec le service des sports et de la cohésion sociale de la DDCSPP 79...

Nos objectifs :

- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité physique et sportive des réfugiés
- Contribuer au développement de l'estime de soi et de l'amélioration de la santé
- Permettre le développement de leurs capacités psychosociales, de leurs compétences, de leur autonomie
- S'appuyer sur les clubs sportifs des Deux-Sèvres comme outil d'intégration pour les réfugiés.

Pour lever les freins à la pratique sportive en club, le dispositif permet de reverser une grande partie de l'adhésion au club (licence, cotisation, assurance), une participation symbolique est cependant demandée à chaque réfugié afin de le responsabiliser dans son engagement vis-à-vis du club.

Le CDOS s'est engagé à coordonner l'action, et à être l'intermédiaire entre les structures et le mouvement sportif associatif, en assurant également l'ensemble du suivi administratif en lien avec cette action.

La situation sanitaire n'a pas permis de développer l'action à son maximum. Un partenariat avec l'association un Toit en Gâtine a permis à 5 personnes d'intégrer les clubs du racing club Parthenay-Viennay (3), du volley-ball club Parthenay (1) et de la savate boxe française Parthenay (1).



Prévention des violences sexuelles et du bizutage dans le sport

La première convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée à l'initiative de la ministre des sports, Roxana MARACINEANU, s'est tenue le 21 février 2020 au siège du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). A ce titre, de nombreuses actions ont été engagées sur le territoire français, dans le but de sensibiliser aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif.

Pour mieux comprendre les enjeux, le CDOS des Deux-Sèvres a décidé d'organiser en 2021 une conférence, à destination des clubs sportifs (dirigeants, élus, entraîneurs bénévoles ou professionnels) et de leurs comités. Une demande de subvention a été déposée en 2020 par le CDOS sur le Fonds Territorial de Solidarité. Une réponse favorable a été accordée pour que nous puissions être épaulés par l'association « Colosse aux Pieds d'Argile », qui est selon nous la structure française la plus légitime pour traiter ce sujet.

Ce temps d'information prévu le mardi 16 mars 2021 de 19h à 21h en distanciel, sera animé par Anthony ETCHART, intervenant régional Nouvelle-Aquitaine de l'association. Il aura pour objectif de prévenir et sensibiliser le mouvement sportif au changement d'attitude d'un enfant ou à des comportements immoraux, et comment les interpréter. En échange avec l'auditoire, « Colosse aux Pieds d'Argile » abordera le sujet des violences sexuelles (à savoir les infractions à caractère sexuel, le profil du pédocriminel, les conséquences sur victime), ainsi que la question du bizutage. La réception de la parole ainsi que les procédures de signalement seront également évoquées. Des outils de prévention seront commandés par nos soins pour être dans un second temps, distribués aux participants.



A l'aide d'appel à projets, depuis plusieurs années le CDOS développe ou édite des outils existants pour les diffuser en nombre dans les réseaux deux-sévriens. Les supports suivants ont été imprimés et sont à la disposition gratuite du mouvement sportif depuis le début de l'année 2020 :

- Affiches « Sport et médicaments, pas n'importe comment » (format A2)
- Affiches « L'offre d'alcool en milieu sportif » (format A2)
- Affiches « Problème de jeu ? » (format A2)
- Affiches « Boisson énergisante = même problème que l'alcool » (format A2)
- Affiches « Conséquences de l'alcool sur le corps du sportif » (format A2)
- Panneaux « Protection des mineurs et répression de l'ivresse publique » (format A4)
- Livrets « Guide de prévention et de réglementation sport & alcool » (format A5)
- Brochures « Se doper ou pas ? » (Format « poches »)



Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- La transmission d'un socle républicain,
- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- Le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines, une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures, puis la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Le « Sport » servira d'outil pour les 3 phases. Au regard des retours des expérimentations des séjours de cohésion en 2019, l'activité physique était déclarée trop insuffisante par les jeunes volontaires. C'est donc un axe d'amélioration prioritaire pour les prochains séjours de cohésion. Pour la phase 2, le sport fait partie des 9 thématiques ciblées, les associations loi 1901 avec un objet sport proposant des missions au service de l'intérêt général pourront être des structures d'accueil. Pour la phase 3, une mission en service civique dans le sport ou un engagement associatif sportif font parties des formes d'engagement attendues.

Concernant les Deux-Sèvres, le CDOS est associé aux travaux depuis novembre 2019 et a été pré-fléché par la DDCSPP pour participer à l'ensemble des groupes projet. Le séjour de cohésion prévu au Lambon du 22 juin au 3 juillet 2020 a été annulé, nous avons proposé d'organiser une journée olympique le mardi 23 juin. Ce n'est que partie remise pour la période du 21 juin au 2 juillet 2021, avec une journée olympique le mercredi 23 juin. Nous donnerons également un coup de main à mobiliser des personnes pour l'encadrement du séjour, ainsi que pour les orienter vers d'autres intervenants diplômés extérieurs si nécessaire.

Intermédiation Service Civique

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, le CDOS a offert la possibilité à 49 volontaires de moins de 26 ans d'avoir accès à des missions en Service Civique dans le sport. Sans compter le CDOS, également organisme d'accueil, ce sont 38 associations qui se sont engagées avec nous pour accueillir un ou une volontaire :

Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	Keep Cool (Handisport)
Avant-Garde de Terves	Le Réveil Bressuirais Basket
Avenir 79 Football Club	Les Flèches Bleues
Avenir Sportif Aiffres (Football)	Maraisthon (courses hors stade)
Basket Club de Chauray	Niort Handball Souchéen
Bocafoot	Niort Tennis de Table
Cercle des Nageurs de Niort	Niort Rugby Club
Cercle Olympique de Cerizay Football	Parthenay Basket-Ball 79
Club Ovalie du Bocage 79	Pédale Saint Florentaise
Comité Départemental de Handball	Racing Club Parthenay Viennay
Ecole de Tennis de Niort	Sèvre Bocage Athlétic Club
Etoile Parthenaisienne (Gymnastique)	Sport Athlétique Moncutant Handball
Gatifoot	Sport Athlétique Saint-Maixentais Rugby
Groupement d'Employeurs Sport & Animation	Taekwondo Club Bressuirais
Handball Club Celles-sur-Belle	Thouars Basket 79
Handball Club Courlitaïs	Thouars Gym 79
Handball Mothais	Union Sportive Mauzé-sur-le-Mignon (Football)
Handball Sud Deux-Sèvres	Union Sportive Saint-Maixent (Football)
Impulsion Gym	Union Sportive Thouars Handball

Le CDOS a pour objectif de faciliter les démarches administratives et permettre aux associations sportives du département d'accueillir des volontaires sur des missions d'intérêt général. Cette solution d'intermédiation est une alternative à l'agrément direct que peut solliciter une association auprès des services de l'État. Les volontaires missionnés (sans conditions de diplômes) donnent de leur temps et de leur énergie au service d'une structure. Cette étape de vie est reconnue et valorisée dans leur parcours. L'État via l'ASP (Agence de Service et de Paiement) verse une indemnité au jeune volontaire de 473,04 € par mois. L'État prend également en charge sa couverture sociale et ses cotisations retraites durant la période de mission.

Le jeune n'a pas un statut de salarié, ni de bénévole, mais de volontaire. Il perçoit donc de la part de la structure d'accueil une indemnité de 107,58 € par mois. Ce versement correspond à une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Des journées de formations civiques et citoyennes (FCC) doivent être réalisées pendant la mission du volontaire, dont le PSC1. Le CDOS met en place un programme de formation et s'assure que chaque volontaire en intermédiation bénéficie des FCC.

Durant la période de crise sanitaire et son confinement, des adaptations de mission ont dû être apportées : 40 missions ont été effectuées à distance ; 9 missions ont été interrompues ; aucune mission n'a été aménagée afin d'être poursuivie en présentiel.

Il est à noter que le Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine a répondu à l'Appel à Projet Service Civique du Conseil Régional par l'intermédiaire du CROS Nouvelle-Aquitaine qui a été le porteur pour le collectif. Chaque CDOS acteur du développement du service civique sur son territoire

pouvait s'y associer. Le CDOS a été soutenu en 2020 pour 3 aspects : la création de mission ; la professionnalisation des acteurs – accompagnements ; l'ingénierie de projet.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Associations labellisées « Valides-Handicapés »

Centre Melioris Le Grand Feu

Colosse aux Pieds d'Argile

Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

DDCSPP

DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine

Etablissements scolaires cités

Groupe Pluri-Associatif

IREPS Nouvelle-Aquitaine – antenne 79

Ligue de l'Enseignement 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

Structures passant par l'agrément d'intermédiation du CDOS

UNSS 79

Un Toit en Gâtine

USEP 79

Préfecture Nouvelle Aquitaine - SGAR

Structures passant par l'agrément d'intermédiation du CDOS

Villes de Bressuire et de La Crèche

Sport & Professionnalisation

Responsable : Patrick HENRI

*Membres : Laëtitia QUÉMÉRÉ, Nadine SECHET, Régis LECOT, Sébastien GUITARD,
Philippe MOREAU, Thierry BOUZANNE et Patrick MACHET*

Salariés Référents outils de communication : Joël PIGEAU, Emmanuelle DELPEUCH et Carine BAQUIER

Salariées Référentes CRIB : Emmanuelle DELPEUCH et Emilie HUREAU

Salariées Référentes formation : Emmanuelle DELPEUCH, Gwendoline BATIOU

Objectifs :

Soutenir la vie associative et le Bénévolat ;

Accompagner la professionnalisation du secteur associatif sportif ;

Organiser et proposer une offre de formation diversifiée aux bénévoles et aux professionnels du département ;

Permettre aux acteurs du mouvement sportif d'accéder à de l'information pertinente et leur proposer des outils pratiques.

1. Soutien à la vie Associative et à la Professionnalisation



L'accompagnement individuel des associations (service CRIB)

Grâce au soutien des financeurs, la commission « sport et professionnalisation », par le biais du **Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB)**, a œuvré pour soutenir les bénévoles des associations sportives du département dans l'administration de leurs clubs et comités.

Les actions déployées :

- Proposition d'accompagnements individuels aux associations
- Collecte et diffusion d'informations pertinentes
- Accompagnement de la professionnalisation au sein des associations
- Prise en charge de la gestion des paies et déclarations sociales d'associations
- Développement de nouveaux outils d'aide à la gestion associative

Il s'agit d'accompagner les dirigeants d'associations dans la réalisation des tâches administratives ou autres qui leur incombent, soit en leur apportant **un premier niveau d'information**, soit **en les prenant en charge**, soit en les orientant vers un interlocuteur compétent.

Pour sa 17^{ème} année de fonctionnement, ce service est de plus en plus sollicité.

A noter : sont exclus des statistiques les accompagnements individuels directement liés au service de gestion des paies et des déclarations sociales classiques.

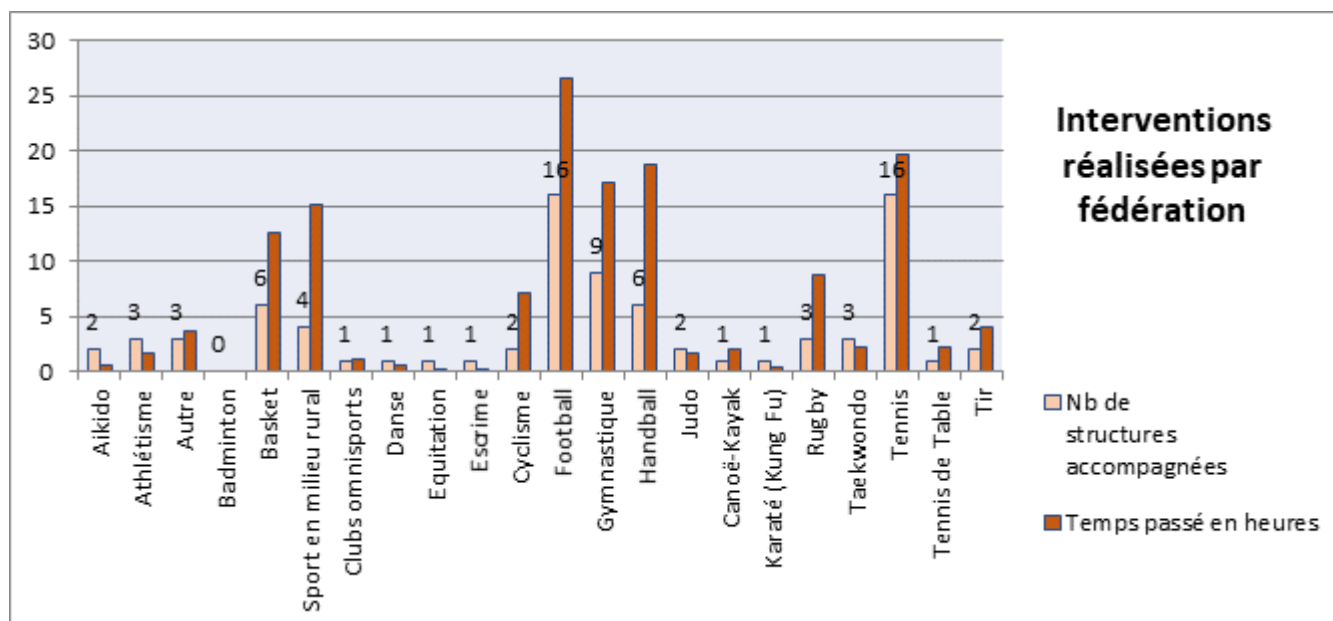
Les bénéficiaires :

- **Quelles structures ont sollicité le service CRIB en 2020 ?**
 - 76 clubs et associations
 - 8 comités départementaux
 - 2 ligues et comités régionaux
 - 1 groupement d'employeurs
 - 2 autres structures

Soit au total, **88 structures** ont bénéficié d'un accompagnement du CRIB.

- **Quelles disciplines ?**

- 25 disciplines ont bénéficié du service d'accompagnement sur les 80 pratiquées en Deux-Sèvres



- Parmi ces 25 disciplines, celles qui ont le plus sollicité le CRIB sont les activités « avec un fort nombre de licenciés et qui sont également fortement professionnalisées » : football, tennis, handball, gymnastique, ...

- **Quel volume d'intervention ?**

Le CRIB a été sollicité à 357 reprises (293 en 2019) par 88 structures différentes (108 en 2019).

- **En temps :**

L'ensemble de ces interventions représente **158 heures d'accompagnement** en 2020 (192 heures en 2019).

On observe de grandes disparités quant au temps accordé à chaque structure. La durée des accompagnements peut varier de **10 minutes à plus de 7 heures**, ce qui explique, bien entendu, l'aspect individualisé et spécifique du service apporté aux structures.

Les accompagnements les plus importants ciblés en 2020 :

- **26 %** des interventions portent sur la législation du travail et l'application de la CCNS,
- **17 %** autour des problématiques autour du chômage partiel,
- **7%** sur les sujets autour du social (paie...),
- **7 %**, des accompagnements dans les démarches administratives et réglementaires,
- **6 %** sur la comptabilité et la trésorerie,
- **5%** sur le calcul du coût de l'emploi,
- **5 %** sur la vie statutaire.

Cette année, beaucoup d'interventions ont encore lieu autour de la législation du travail. La situation sanitaire a modifié fortement les demandes avec la mise en place du chômage partiel dans de nombreuses structures. Les contraintes sur l'exercice de l'activité ont changé les formes de sollicitations avec beaucoup d'appel téléphoniques et de mails et une forte baisse des rendez-vous.

On observe en 2020, le nombre de demandes a fortement augmenté mais le temps passé sur chaque question est plus court avec des questions similaires qui reviennent. Les problématiques sur l'emploi ont été majoritaires. La vie statutaire a été une préoccupation.

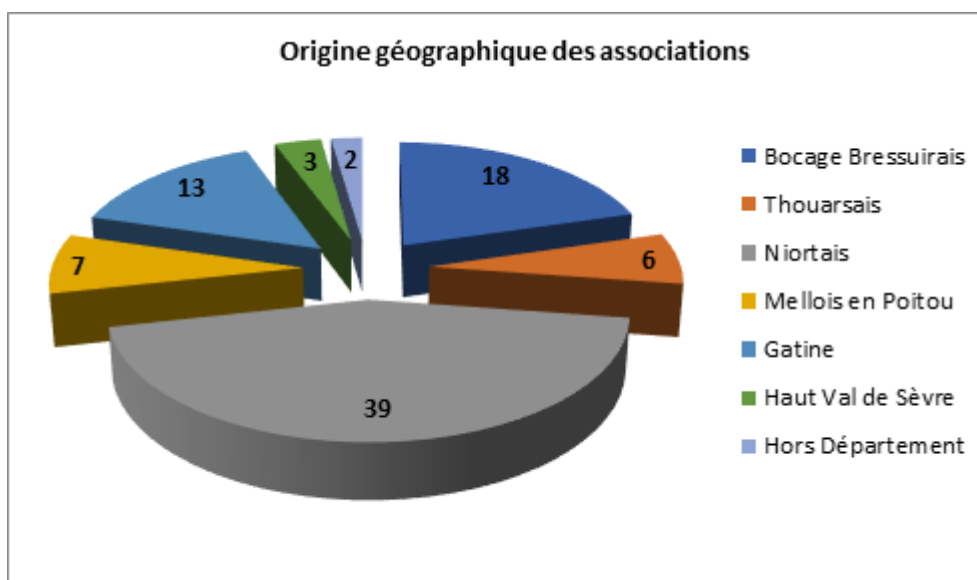
Un accompagnement plus régulier a été nécessaire pour permettre de faire face aux évolutions de la situation sanitaire. Les suivis de fond sur le développement des associations ou la pérennisation des emplois a été moins traité.

- **Le CRIB est-il bien identifié par les associations ?**
 - 20% sont des nouvelles associations usagères du CRIB en 2020,
 - 80% sont fidèles d'année en année

Les associations sportives du département connaissent notre service, il est identifié comme un soutien de qualité à la vie associative et nous sollicitent en fonction de leurs besoins. La hausse de nouveaux usagers devient en conséquence moins importante. Par contre, **le volume de sollicitations est dense**, nous avons certaines périodes avec des délais d'attente assez importants avant la prise en charge des associations par notre chargée de mission.

- **Couverture du territoire par le CRIB ?**

Bien qu'étant localisés à Niort, les services du CRIB bénéficient aux associations des diverses communautés de communes et d'agglomérations des Deux-Sèvres.



- **Associations employeurs / non employeurs ?**
 - **81 associations « employeurs »** : 92 % des interventions, chiffre en forte hausse en 2020.
 - **3 associations « employeurs en cours »** : Ces interventions sont destinées à accompagner les associations dans leurs démarches de professionnalisation. C'est un chiffre qui est en baisse cette année.
 - **4 associations « non employeurs »** : chiffre en baisse sûrement dû à une activité associative en baisse également.
- **Détails des interlocuteurs**

Les interlocuteurs principaux restent :

 - Le président : 48 % des cas
 - Le trésorier : 24% des cas
 - En 2020, le salarié représente 14% des interventions contre 8% en 2019 et 23% en 2018.

La mise en place du chômage partiel a beaucoup mobilisé les présidents et les trésoriers pour sa mise en place. Les interactions ont été plus courtes mais plus nombreuses.

Les besoins des associations

- La répartition des interventions par thème abordé avec les associations

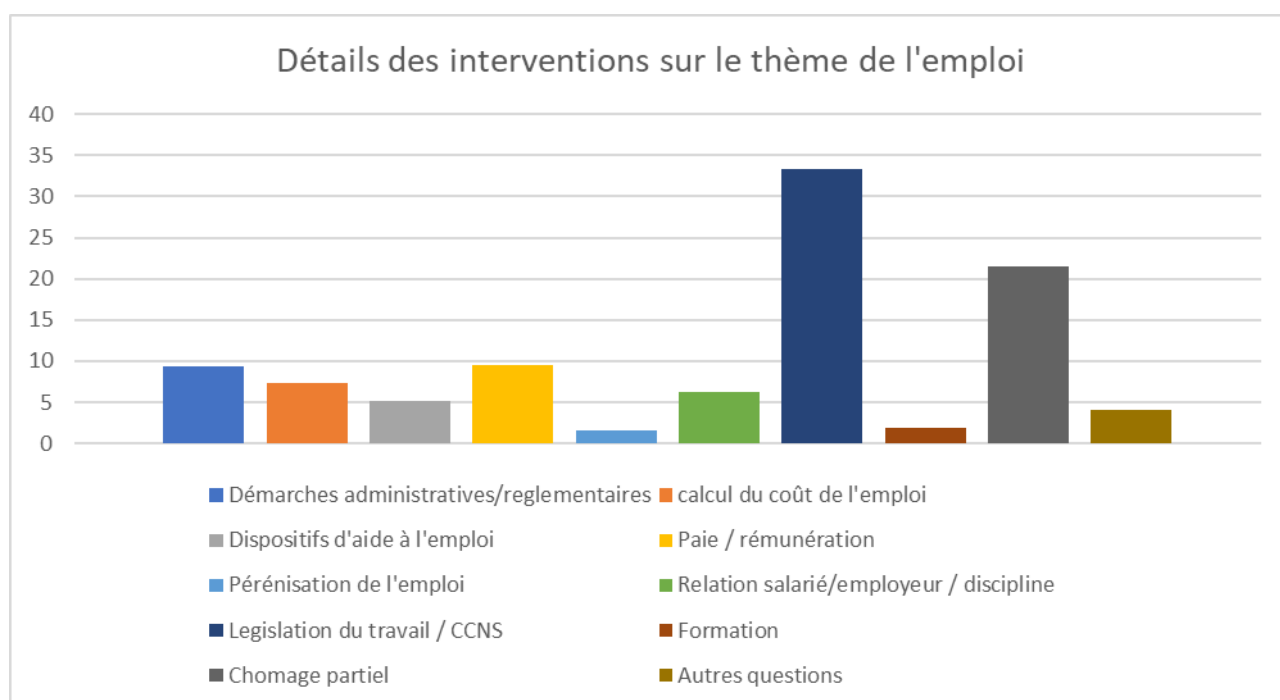
	Emploi	Compta/ trésorerie	Projet associatif	Financement de l'asso.	Juridique	Subvention	Prestation de service	Autres
Volume horaire	112h	9h	9h	3h	1h	5h	2h	5h
Pourcentage	78%	6%	6%	2%	1%	3%	1%	3%

Depuis la création du CRIB, les questions liées à **l'emploi** restent l'objet principal des accompagnements du CRIB **avec 78 % d'interventions** sur ce thème en 2020.

En 2^{ème} et 3^{ème} place arrivent, les questions relatives à la comptabilité et au projet associatif.

Le thème de l'emploi a été encore plus présent en 2020 que les années précédentes.

- Détails des interventions sur le thème de l'emploi



Beaucoup d'interventions ont porté sur les thèmes « législation du travail/application de la CCNS » et « chômage partiel ».

Concernant les questions sur la législation du travail/CCNS, les bénévoles ont besoin d'accompagnement pour comprendre et mettre en place tous les aspects.

La nouveauté qu'a représenté la mise en place du chômage partiel a suscité beaucoup de questions. Les évolutions régulières des dispositifs ont rendu nécessaires des communications régulières pour appliquer au mieux les dispositifs.

Les chiffres clés en 2020

- Le CRIB a répondu aux attentes de **88 associations** différentes au cours de **345 sollicitations** ;
- **157 h** en accompagnement individuel ;
- **77 %** des interventions sur le **thème de l'emploi** dans l'association ;
- **27 minutes** d'accompagnement en moyenne pour chaque association bénéficiaire ;
- **5 %** des accompagnements ont été réalisés **lors de RDV, 50 %** sous forme **d'échanges téléphoniques** et le reste par mail. La restriction des déplacements et la distanciation sociale a réduite d'une manière importante le nombre de rendez-vous. Le mail a pris une place plus importante avec la mise en place du télétravail.



Le service de gestion des paies

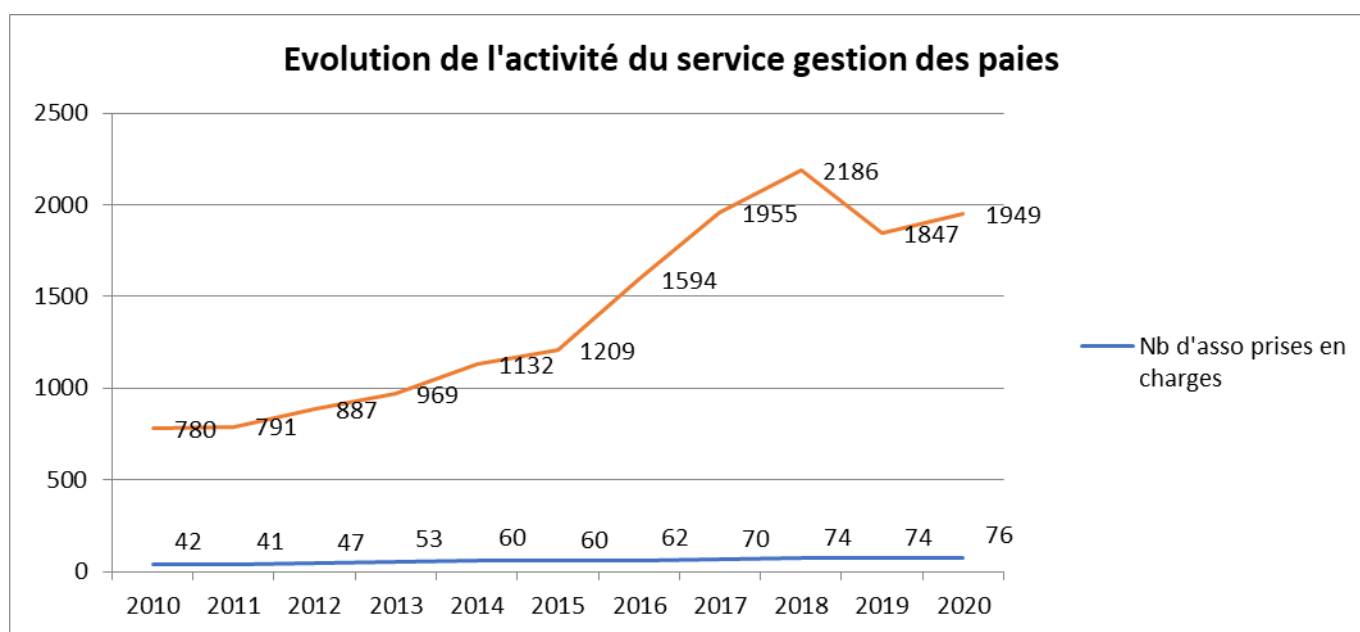
Tiers de confiance de l'URSSAF depuis plusieurs années, et grâce au logiciel « Impact Emploi Association », mis à disposition du CDOS par l'ACCOSS (URSSAF), le CRIB soutient les associations employeuses dans la gestion administrative des salariés en réalisant pour elles, les bulletins de paie et les déclarations sociales.

Suite à la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en 2017, nous avons accueilli beaucoup de nouvelles structures. Depuis, le nombre d'utilisateurs s'est stabilisé. A chaque nouvelle réforme ou évolution comme le chômage partiel en 2020, la formation professionnelle en 2019, le prélèvement à la source en 2018, nous sommes impactés en termes de sollicitations d'un point de vue technique, administratif et c'est source d'inquiétude pour bon nombres d'associations.

Toutes ces sollicitations ne sont pas comptabilisées comme peuvent l'être celles des accompagnements CRIB, mais demandent beaucoup d'énergie de la part des 2 gestionnaires de paies.

Ce sont donc, **76 associations** qui ont bénéficié de ce service en 2020 et **217 salariés** (220 en 2019 et 250 en 2018) qui ont été pris en charge. Cela représente **1949 bulletins** de paie réalisés en 2020 (1847 en 2019 et 2186 en 2018) soit une moyenne de **162 bulletins édités chaque mois** (154 en 2019).

La baisse de 2019 correspond précisément **au départ du GESA au 1^{er} janvier 2019**, notre logiciel, ne permettant pas de gérer des structures à plus de 11 ETP.



Depuis 2011, ce service est intégré à l'offre d'outils mis à disposition des bénévoles d'associations sportives du département : le logiciel BasiCompta, développé par le CDOS de la Vienne, propose une aide à la comptabilité.

Adapté aux associations sportives, il s'adresse en particulier aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

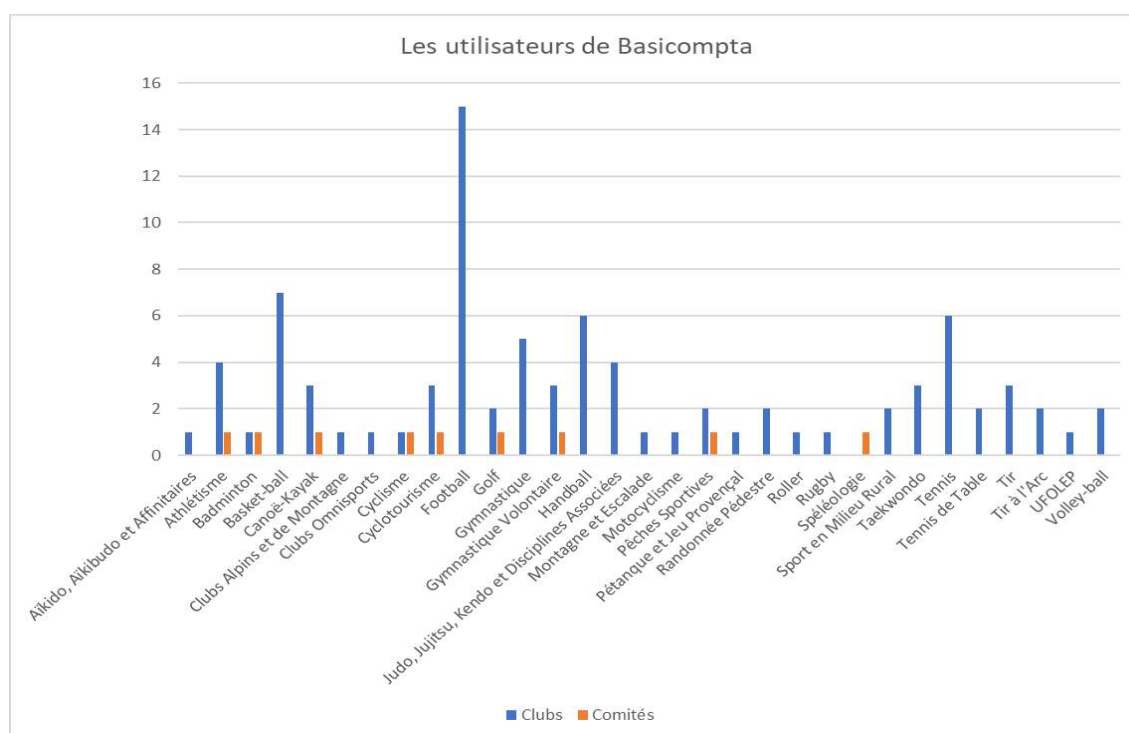
BasiCompta propose les fonctionnalités suivantes :

- **Saisir les pièces comptables** très simplement. On retrouve les libellés de comptes propres aux associations sportives en quelques clics ;
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier un enregistrement ;
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions ;
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association ;
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, école de sport...) ;
- Suivre les **soldes bancaires** ;
- Gérer les **amortissements** ;
- Saisir des **charges et produits constatés d'avance** ;
- Faciliter le **transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre ;
- **Bénéficier de l'accompagnement** du CDOS sur demande.

Suite à la réforme du plan comptable associatif (n°2018-06 du 5 décembre 2018) applicable depuis le 1er janvier 2020, Basicompta a dû évoluer sur :

- Une nouvelle forme de compte de résultat ;
- La méthode d'enregistrement des frais abandonnés par les bénévoles.

Proposé aux clubs et comités deux-sévriens depuis novembre 2011, l'année 2020 a permis de poursuivre le déploiement de cet outil dans les clubs et comités du département. Cette année, **6 nouvelles associations** ont souscrit au service BasiCompta, ce qui porte à **96 le nombre d'associations utilisatrices** au 31/12/2020, issues de **31 disciplines différentes**.



Le Groupement d'Employeurs Sport et Animation 79 créé en février 2014 est une association loi 1901 qui permet à des associations et à des collectivités territoriales de s'associer pour créer et partager des emplois qu'elles n'auraient pas pu porter seules.

Le CDOS et la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres sont les membres fondateurs du GESA 79.

Le GESA 79 a vocation à se développer pour répondre principalement aux besoins d'emplois partagés au sein des associations sportives du département mais aussi auprès d'associations d'éducation populaire et de collectivités locales. Les objectifs sont de lutter contre la précarité de l'emploi et de favoriser la professionnalisation dans les bassins économiques.

Le CDOS est présent au côté du GESA 79 pour l'aider à se développer et à se structurer.

Au 31 décembre 2020, le GESA 79 comptait 40 salariés soit 27 ETP, pour 68 structures adhérentes.

2.La Formation des bénévoles en 79

Le Collectif de Formation des Bénévoles 79



<https://formationdesbenevoles79.fr/>

Le collectif "formation des bénévoles 79" a été fondé en 2003 par des associations, convaincues que l'éducation permanente, valeur fondamentale de l'éducation populaire et du mouvement sportif, permettait à tous de se former tout au long de la vie.

Depuis 2003, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Niort Associations et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux ont regroupé leurs moyens pour proposer et animer ce dispositif de formation en soirées.

Ils ont été rejoints depuis par de nouveaux partenaires : la maison des Associations de Bressuire, la Fédération Départementale des Familles Rurales, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et du Thouarsais et en 2017 par l'Union Régionale des Foyers Ruraux, remplaçant la fédération des Foyers Ruraux et France Active. Ce qui porte à **9 le nombre de structures actives dans ce dispositif**.

Ce collectif est également activement soutenu par la mission Vie associative de la DDCSPP79.

Les caractéristiques de l'offre :

L'animation des différentes formations proposées est prise en charge par les permanents des structures membres et **l'offre de formations** y est très **diversifiée**.

Les formations en soirée sont réparties **sur tout le département** et nous intervenons au sein des divers territoires.

Le site Internet <http://formationdesbenevoles79.fr/> permet une navigation, un accès à la programmation annuelle et une inscription simplifiée pour les bénévoles.

La mise en place, chaque année, **de formations « à la carte »** est une réponse à un besoin exprimé par les bénévoles et souhaitant notamment, donner une suite aux formations programmées et/ou exprimant des besoins supplémentaires et/ou complémentaires.

L'animation des formations est assurée par des professionnels qui accompagnent au quotidien des associations.

Le bilan de l'action du collectif 2020

- **30 formations** ont été réalisées ;
- Le CDOS a participé à l'animation de 8 formations en 2020, notamment autour du thème de l'emploi, du chômage partiel et des ressources associatives.

La participation aux formations en 2020

Le taux de participation est d'en moyenne 9,33 participants par formation. Ce taux est légèrement en baisse par rapport à 2019 (11,2). Cela s'explique par l'absence de soirée-événement. Une grande partie de l'offre a été faite en réaction au contexte. Ces formations ont été plébiscitées par les associations (ex : « L'activité partielle, comment la (re) mettre en place, quelles sont les conditions ? » ou « Solliciter le fonds de solidarité de l'Etat »).

La grande majorité des formations se sont réalisées en visioconférence. Ce format a favorisé la participation à de nouvelles structures.



L'action Formation du Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

<https://formation-sport-nouvelle-aquitaine.org/>

La mise en forme d'une offre de formation régionale unifiée

Il s'agit d'une application concrète d'une des résolutions prises par la Commission Nationale des Territoires du CNOSF, qui regroupe les CROS et CDOS de France et qui vise à **coordonner et à mutualiser les actions de formation à l'échelle du territoire régional**.

Le CROS et les CDOS de Poitou-Charentes, fonctionnant en Réseau CROS/CDOS, ont constitué dès 2012 une commission régionale de formation et ont travaillé à la mise en place d'une seule et unique offre de formation à destination des acteurs du mouvement sportif, dirigeants, bénévoles et salariés.

En 2018, suite à la fusion du CROS Nouvelle-Aquitaine, nous avons fait le choix de poursuivre notre offre de formation en réseau ex Poitou-Charentes afin de ne pas pénaliser les bénévoles de ce territoire. En 2020, l'objectif était de déployer ce dispositif à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine afin **d'harmoniser l'offre de formation** sur le territoire, de **mutualiser les ressources et les publics** pour pérenniser chaque formation, et de **permettre à chaque acteur du mouvement sportif d'accéder à de la formation** quels que soient ses besoins et ses contraintes.

Ce dispositif est mis en place afin de promouvoir le droit de chacun à se former tout au long de la vie et contribuer ainsi à la professionnalisation des structures associatives sportives.

Cette offre de formation s'organise en 3 niveaux :

- 1^{er} niveau : « **Soirées thématiques, échanger avec des spécialistes le temps d'une soirée** », piloté et animé dans chaque département par le CDOS du territoire. En Deux-Sèvres, ce niveau s'articule entre autres, avec le travail mené par le collectif « Formation des Bénévoles 79 »
- 2^{ème} niveau : « **Formation pro, se former pour approfondir ses connaissances et développer ses compétences** », organisé sur les plans administratifs, financiers et pédagogiques par le CROS Nouvelle Aquitaine, avec le soutien technique et logistique des CDOS en ex Poitou-Charentes.
- 3^{ème} niveau : Projet de formation en ligne MOOC (Massive Open Online Course)

Le bilan 2020 des formations accueillies en Deux-Sèvres :

Une soirée thématique spécifique Sport (hors collectif de formation des bénévoles) :

Thème : la fiscalité d'une association (7 personnes présentes)

3. Communication



Site Internet

<http://cdos79.fr>

Modernisé en 2019, le site Internet du CDOS 79 est conçu pour être un outil au service de tous les acteurs du monde sportif départemental. Il permet à tous de mieux connaître le CDOS des Deux-Sèvres, sa ligne politique et ses actions, mais aussi de disposer d'informations fiables et pertinentes relatives au monde sportif.

Une page dédiée aux actualités est également relayée par la newsletter, et permet ainsi aux non abonnés d'accéder aux informations repérées par le CDOS.

131 articles d'actualité sont parus lors de l'année civile **2020**.

Il y a en moyenne près de **5 804 utilisateurs par mois**, sur le site Internet du CDOS, pour un total de **14 458 pages vues pages vues en 2020**, soit **1 204 pages vues par mois**.



Newsletters

Pour informer l'ensemble des interlocuteurs du CDOS, une newsletter est envoyée régulièrement. Cette lettre électronique a pour objectif de résumer en quelques articles l'essentiel de l'actualité extra-sportive du moment et de mettre à la disposition des bénévoles, des outils en ligne sur le site Internet du CDOS. Cette lettre a été mise en place pour que chacun puisse avoir accès facilement à une sélection d'informations sportives et associatives. En quelques minutes, notre sélection d'articles permet de « surfer » sur le site du CDOS de façon optimale. Tous les mois, nous nous adressons à **2 328 destinataires** dans notre newsletter (clubs, comités, municipalités, collectivités, médias et autres partenaires du CDOS).

La newsletter a pour vocation d'informer les dirigeants sur l'actualité sportive (hors résultats) nationale et locale, mais également de leur présenter des outils utiles à la gestion de leur association : avenants à la CCNS, actualités juridiques ou sociales, logiciels gratuits, outils en ligne... **11 newsletters (dont 1 hors-série pour la campagne ANS)** ont été envoyées en 2020.

Page Facebook



[@CDOS79](https://www.facebook.com/CDOS79)

La page Facebook nommée "CDOS Deux-Sèvres" offre diverses possibilités, à la fois pour la structure et pour les acteurs du mouvement sportif :

- Les dernières actualités concernant le mouvement sportif sont directement publiées sur le mur d'actualité de la page Facebook, il est donc très simple de suivre les dernières infos du moment.

- On retrouve sur la page les coordonnées du CDOS 79, diverses informations concernant la structure mais aussi un lien vers son site internet.

- Avec la page Facebook, il est possible de rester informé des différents événements organisés par le CDOS 79 au cours de l'année et ainsi montrer son intérêt pour un événement, réunion, conférence, etc. Avec Facebook, c'est donc d'une manière très simple que le CDOS 79 souhaite être au plus proche des acteurs du mouvement sportif en Deux-Sèvres en proposant une accessibilité et une facilité d'utilisation qui conviendra au plus grand nombre.

Pour profiter des nombreux avantages de la page Facebook du CDOS 79, il vous suffit de posséder un compte Facebook et "d'aimer" la page "CDOS Deux-Sèvres".

Le CDOS a plus de 700 abonnés !



Annuaire du sport / Base de données

www.annuairedusport.fr/79

Aujourd'hui la recherche d'une activité sportive passe essentiellement par internet, il devient indispensable d'être présent sur la « toile ». C'est pourquoi le CDOS Deux-Sèvres a souhaité offrir aux clubs, comités, mais aussi au grand public une vitrine de référence : www.annuairedusport.fr/79

Depuis sa mise en ligne en août 2012, ce référencement gratuit est géré par le CDOS et recense bon nombre de demandes de mise à jour des données transmises directement par les acteurs du mouvement sportif chaque année. Vous aussi, **vérifiez dès à présent vos coordonnées et signalez si nécessaire une mise à jour d'un simple clic !**

Ce travail réalisé sur notre base de données nous permet d'extraire et de traiter les chiffres suivants :

- Environ **100 000 licences** prises en 2020, soit environ **une personne sur 4** en Deux-Sèvres
- **2 543** bénévoles – dirigeants en activité sont enregistrés dans notre base de données
- **1 268** associations répertoriées
- **80** fédérations différentes sont représentées par au moins un club dans le département, **41** d'entre-elles n'ont pas de Comité Départemental
- **145** salariés en activité sont enregistrés dans notre base de données
- **54** Comités Départementaux

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Comités Départementaux

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre

Communauté de Communes du Thouarsais

CoSMoS

DDCSPP 79 – ANS

Fédération des Familles Rurales des Deux-Sèvres

Groupement d'Employeurs Sport & Animation des Deux-Sèvres

Ligue de l'Enseignement

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Niort Associations

Union régionale des Foyers Ruraux

Ville de Bressuire

Sport & Santé Bien-être

Responsable : Sébastien GUITARD

Membres : Laëtitia QUÉMÉRÉ, Nadine SECHET, Régis LECOT et Patrick MACHET

Intervenant bénévole : Patrick THIBAUT

Salariés Référents : Joël PIGEAU, Emilie HUREAU, Emmanuelle DELPEUCH, Antoine BARBOZA, Bastien BICHON,

Kévin GOUIONNET, Maxence GUILLOTEAU et Morgan RICHARD

Stagiaire : Rémi DESCOURTIEUX

Objectifs :

Promouvoir le sport pour tous à travers l'organisation d'un évènement "Sentez-Vous Sport" et à travers la participation aux évènements labellisés (SVS) en Deux-Sèvres ;

Coordonner les activités physiques adaptées et de santé des actions Sport Santé Bien-Être du Groupement Hospitalier de Territoire des Deux-Sèvres ;

Déployer en Deux-Sèvres avec les structures de santé et les services de l'Etat le dispositif régional "Prescription d'Exercice Physique pour la Santé" (PEPS) ;

Accompagner et développer le dispositif "sport santé en entreprise" au niveau départemental ;

Développer un réseau de structures sportives en Deux-Sèvres pouvant accueillir les personnes en affection de longue durée et/ou pouvant intervenir dans les EHPAD ;

Former / informer les acteurs du sport-santé et le grand public en Deux-Sèvres.

Coordination en Deux-Sèvres de l'opération nationale "Sentez-vous sport"



L'année 2020 était la 11^{ème} édition de « Sentez-Vous Sport ». Ce dispositif a pour principal objectif l'accès au sport pour tous. Initié en 2010, par deux jours de célébration à destination du grand public, Sentez-Vous Sport est monté en puissance pour passer d'abord à une semaine complète puis, à un mois entier avec différents publics et de nombreux temps forts : scolaires, entreprises, grand public, universités et grandes écoles... En 2015, Sentez-Vous Sport a intégré la semaine européenne du sport, initiative de la Commission Européenne destinée à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe.

Pour la 11^{ème} édition de Sentez-Vous Sport, le mois de septembre correspondait à la « rentrée sportive Sentez-Vous Sport ». Ainsi, du 1^{er} au 30 septembre 2020, toutes les actions et évènements organisés dans toute la France, à destination de tous les publics et respectant le cahier des charges établi par le CNOF ont pu être labellisés Sentez-Vous Sport.

En Deux-Sèvres, 8 évènements ont été retenus (dont un porté par le CDOS), il s'agit de :

- La « matinée découverte » le 12 septembre organisé par le Handball Club de Prahecq ;
- « L'atelier d'échanges sur la promotion de l'activité physique en entreprise » le 18 septembre organisé par le CDOS en collaboration du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres et l'IREPS ;
- La « fête du roller » le 26 septembre organisé par Boca Roller Bressuirais ;
- Les « opérations de découverte » tout le mois de septembre organisés par le Golf Club du Thouarsais, le Golf Club Bocage Bressuirais, le Golf des Forges, le Golf de Niort et le Golf de Mazières-en-Gâtine.

La coordination du CDOS se traduit par une promotion en local du label et par un accompagnement aux porteurs de projets (par des conseils, par des animations d'ateliers ou de stands, par la mise à disposition de matériels éducatifs et d'outils de communication, par une valorisation de leurs actions, etc.).

Dans un autre aspect de ce dispositif, Melioris Le Grand Feu a été la première structure deux-sévrienne à recevoir une distinction nationale des "Trophées Sentez-Vous Sport" toutes éditions confondues ! Lors de la 7ème édition du 9 décembre 2020 organisée par le CNOSF en visioconférence, leur projet "Acti Santé", qui met en place des ateliers sportifs durant la pause déjeuner au bénéfice des salariés, a été fortement plébiscité par le jury dans la catégorie des : "Trophées Stratégie, Management et bien-être en entreprise", pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Bougez plus en Deux-Sèvres avec une affection de longue durée



Le Centre Hospitalier de Niort a porté auprès de l'Agence Régionale de Santé, plusieurs projets ayant pour objectif de promouvoir la lutte contre la sédentarité en favorisant l'accès des personnes aux activités physiques et sportives adaptées à la Santé.

Ces projets sont conformes à l'esprit et aux intentions de la loi de modernisation du système de santé qui a introduit un article L 1172-1 : « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Les activités physiques sont dispensées dans des conditions prévues par décret ».

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est engagé, sous l'impulsion du Dr Alain CALMAT, dans un chantier d'élaboration « du MédicoSport-Santé, outil d'aide à la prescription mais également d'aide à la formation des responsables tant médicaux que du mouvement sportif, et en particulier des fédérations ». Depuis décembre 2018, la nouvelle édition du MédicoSport-Santé est désormais disponible sur VIDAL.fr, sous la forme de fiches structurées.

C'est donc tout naturellement que le Centre Hospitalier et le CDOS 79, se sont engagés dans la promotion d'actions « sport santé bien-être » pour les patients en affection longue durée (ALD), mais également au titre des actions de prévention primaire.

La convention, signée en décembre 2016 et mise à jour en 2020, a pour objectif de fixer les modalités et règles de collaboration entre le Centre Hospitalier et le CDOS 79, pour conduire des actions avec du personnel du mouvement sportif, notamment diplômé APA-S (Activités Physiques Adaptées et de Santé).

Lors de semaines d'hospitalisation, il est proposé, par Antoine BARBOZA, à des patients diabétiques une information sur l'importance d'une activité physique régulière, des ateliers sport-santé, avant d'être orientés, en lien avec leur médecin traitant, vers une structure qui dispense des activités physiques adaptées à la pathologie du patient. Une véritable « filière sport-santé » de proximité est en train de s'organiser en Deux-Sèvres, pour répondre au besoin accru de bouger plus pour sa santé, y compris en prévention primaire (personnes non malades) pour prévenir les affections chroniques et réduire le risque de mortalité précoce.

L'année 2020 a été marquée par les arrivées de Maxence GUILLOTEAU et Morgan RICHARD pour appuyer le travail de développement animé par Bastien BICHON, ainsi que pour lui laisser de la place pour la naissance du PEPS (lire plus bas). Des séances passerelles ont été implantées à Bressuire, Parthenay, Thouars, Niort et Saint-Maixent. Il est à noter qu'une des passerelles, celle de Niort animée par Kévin GOUIONNET, est réservée exclusivement aux personnes atteintes d'un cancer. Pour cette dernière, un partenariat conventionné a pu être renouvelé pour une 2^{ème} année avec La Ligue contre le cancer – Comité 79, lors d'un mois symbolique, octobre rose. La COVID a malheureusement freiné considérablement les projets et les prises en charge de nouveaux patients. Les activités physiques ont été stoppées du 13 mars au 1^{er} juin 2020, un plan de reprise d'activités APA a été rédigé en collaboration avec le GESA 79, porteur des emplois. Ce document présentait le protocole à appliquer et à respecter lors de la reprise progressive des activités, à compter du 2 juin 2020.

Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS)

Pilotée par l'ARS et la DRDJSCS avec le Conseil Régional, la Stratégie Régionale Sport-Santé Bien-Etre 2019-2024 comprend un volet majeur avec la mise en place d'un dispositif appelé « PEPS » pour Prescription d'Exercice Physique pour la Santé. Ce dispositif « d'activité physique sur ordonnance » en Nouvelle-Aquitaine est le fruit d'une concertation associant des représentants de collectivités locales, de médecins libéraux, du mouvement sportif, des réseaux de santé, ainsi que des praticiens hospitaliers et des éducateurs sportifs.

La stratégie régionale a notamment pour objectif d'accroître le recours aux activités physiques et sportives (APS) comme stratégie thérapeutique non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé. Avec « PEPS », les médecins disposeront d'outils d'aide à la prescription : plateforme dématérialisée répertoriant les structures associatives reconnues, le réseau des professionnels formés, le carnet de suivi du patient...

Le déploiement du dispositif a été effectif en Deux-Sèvres en novembre 2019, sous le pilotage de l'ARS-DD 79 et de la DDCSPP 79. Le CDOS et le GESA ont été sollicités pour être des acteurs majeurs de son développement. Du fait de leurs expériences sur le sujet avec les Centres Hospitaliers de Niort et du Nord Deux-Sèvres, deux enseignants en Activités Physiques Adaptées et de Santé salariés au GESA, Bastien BICHON et Antoine BARBOZA, ont été missionnés pour être les coordonnateurs du dispositif. Pour gagner en proximité et mailler le territoire, l'Instance Territoriale 79 Sport Santé Bien-Etre a décidé de partager la mission en 2 : un au nord et un au sud des Deux-Sèvres. Au démarrage du dispositif, un volume horaire hebdomadaire d'environ 8h a été dédié à chaque salarié, depuis septembre 2020. Ils ont chacun un mi-temps en tant que coordonnateur territorial PEPS.

En 2020, les coordonnateurs PEPS sont intervenus auprès de 51 médecins et professionnels de santé, 156 patients, 52 structures sportives et 20 partenaires. 9 structures deux-sévriennes sont référencées PEPS sur la plateforme régionale, elles couvrent les 3 possibilités de programme appelées « Déclic », « Élan » et « Passerelle ». Deux Organismes de Formation (OF) deux-sévriens étudient sérieusement avec notre concours de programmer des formations « sport sur prescription médicale » d'une trentaine d'heures pour faire monter en compétence les éducateurs sportifs du territoire.



Maisons Sport-Santé

Dans le but de favoriser l'activité physique sportive pour le bien-être et la santé de tous de manière durable, l'appel à projet des "Maisons Sport-Santé" lancé par le gouvernement au milieu de l'été 2019 a permis l'introduction de 138 établissements "Maisons Sport-Santé" sur l'ensemble du pays.

Dans le département des Deux-Sèvres, parmi les 4 candidatures étudiées par le Ministère des Solidarités et de la Santé & le Ministère des Sports, ainsi que leurs organes déconcentrés, c'est le Centre Melioris le Grand Feu à Niort, Établissement de Soins de Suite et de Réadaptation qui a été retenu en début d'année 2020. Depuis cette désignation, le CDOS 79 est sollicité pour collaborer sur la quasi-totalité de leurs projets :

- un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) d'activité physique adaptée, chez le patient porteur de maladies chroniques ;
- un programme à destination des personnes en situation de précarité ;
- un programme de reprise d'activité physique ;
- un programme ActiSanté (sport-santé et qualité de vie au travail) ;
- un accueil de public en guichet physique ;
- une permanence hebdomadaire du Coordonnateur PEPS sud Deux-Sèvres ;

- une formation complémentaire sport sur prescription médicale à l'attention des éducateurs sportifs.

Un second appel à projets "Maisons Sport-Santé" a été lancé courant 2020. Le gouvernement souhaite labelliser 500 établissements d'ici 2022. En Deux-Sèvres, 3 candidatures ont été déposées pour cette 2^{ème} vague, il s'agit des structures suivantes :

- La Communauté de Communes du Thouarsais
- La Ville de Parthenay
- Adapt'Sport à Niort

Les résultats paraîtront lors du 1^{er} trimestre 2021.



Sport Santé Senior+ Sud 79

En 2015, le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (GCSMS), qui associe 16 structures du Sud du département des Deux-Sèvres (dont plusieurs EHPAD et les Centres hospitaliers de Niort, Melle et Saint-Maixent-L'École), s'est engagé à proposer une action qui permet aux personnes résidentes en EHPAD et aux personnes âgées vivant à domicile de découvrir une activité physique à proximité de leur lieu de vie.

Dès 2016, grâce au soutien du Département, de l'Assurance maladie, de l'Agence Régionale de Santé et de la Fondation de France, ainsi qu'au dynamisme du Groupement, une expérimentation du projet Sport Santé Seniors+ Sud 79 est initiée dans 3 EHPAD du département, en coopération avec le CDOS et le mouvement sportif associatif. Face au succès de la première édition, l'action a été reconduite et étendue pour les 3 dernières saisons dans 9 EHPAD et s'est pérennisée à l'occasion de la nouvelle saison 2020-2021 dans les mêmes 9 EHPAD. Elle doit permettre à 180 personnes âgées en EHPAD et hors EHPAD de vivre des moments de rencontre et de partage.

Le CDOS se charge de mettre en relation des associations sportives avec le GCSMS et les enseignants en Activité Physique Adaptée (venant de l'UFOLEP, de ReSanté-Vous et du Centre APA d'Age). Sans la COVID, 6 disciplines « sport-santé » devaient être proposées aux personnes âgées : le volley santé/volley assis, le tennis sport-santé bien-être, le taïso, le basket santé, le handfit et le ping santé. Le 25 septembre 2020 devait s'organiser le « Silver Challenge 79 » regroupant au Manège du Conseil départemental les participants de la saison 2019-2020. En toute logique, cet événement a été annulé et nous l'espérons sera reconduit au dernier trimestre 2021.

Cellule « Alimentation Précarité – Activités Physiques » 79



Le CDOS a été repéré en 2014 par une cellule d'appui départementale mise en place par l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes (maintenant Nouvelle-Aquitaine), pour être le référent « activités physiques ». Cette cellule d'experts est composée de l'IREPS, Les Terrasses, le Logis des Francs, l'association Vent d'Ouest, Initiative Catering, les Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres.

La cellule d'appui précarité nutrition est un réseau d'acteurs dans le secteur de l'alimentation et l'activité physique. Il vise à professionnaliser les acteurs et à développer des programmes d'éducation et de promotion de la santé à destination de personnes en situation de précarité.

Les axes de travail définis par la Cellule en 2020 étaient les suivants :

Action 1 : Conseil aux porteurs de projets

Action 2 : Le parcours d'éducation pour la santé post prise en charge en structure

Action 3 : Les temps de rencontre

Action 4 : Le Nudging

Le portage collectif du projet auprès de l'ARS se veut tournant entre les membres après chaque cycle de 3 ans, en 2021 c'est le CDOS 79 qui prendra le relai.



Animations d'ateliers Sport - Santé

	Structures partenaires	Dates et Lieux	Information / Entretien / Evaluation	Séances collectives	Nombre de personnes touchées
Personnes atteintes d'une Affection de Longue Durée (ALD)	Le Centre Hospitalier de Niort	Chaque semaine de l'année (sauf période de confinement) au service diabétologie de l'hôpital	Information collective sur les bienfaits de l'activité physique et sportive pour les personnes diabétiques / Entretiens individuels	Activités Physiques Adaptées, de marche et de « Nagez Forme Santé »	221 diabétiques en semaine d'hospitalisation et hospitalisation de jour (+804 personnes en suivi longitudinal de début décembre 2016 à fin décembre 2019)
	Le Centre Hospitalier de Niort (service oncogénétique et service radiothérapie), La Ligue contre le cancer – comité 79 et le GCS plateforme HAD-SSIAD Sud 79 (pour les locaux)	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de l'année (sauf période de confinement) au HAD-SSIAD et au CH Niort	Entretiens individuels et évaluations individuelles	Séances collectives dans les programmes « passerelles » pour les personnes qui en ont besoin	30 personnes atteintes d'un cancer
	L'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (via le projet du GHT par le Centre Hospitalier de Niort), la Ville de Parthenay	Les lundis et jeudis (sauf période de confinement) à l'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres et au Parc des sports l'Enjeu			29 personnes atteintes d'une ALD
	La Ville de Saint-Maixent et le Centre Hospitalier de Niort	Les lundis et mercredis (sauf période de confinement) à la salle de danse de Saint-Maixent-l'Ecole			2 personnes (1 personne âgée diabétique malvoyante et 1 personne atteinte d'un cancer)
	La Ville de Bressuire et le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (via le projet du GHT par le Centre Hospitalier de Niort)	Les mardis et vendredis à la Maison des associations et à la salle aqua sport à Bressuire			51 personnes atteintes d'une ALD
	La Communauté de Communes du Thouarsais et le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (via le projet du GHT par le Centre Hospitalier de Niort)	Les mercredis au Complexe sportif districale à Sainte-Verge			11 personnes atteintes d'une ALD
Seniors	Fédération Nationale des Associations des Retraités de l'Artisanat et du Commerce de proximité des Deux-Sèvres (FENARAC 79)	Le jeudi 23 janvier à la salle polyvalente de Pompaire			Les bienfaits de l'activité physique pour les séniors



Sport et qualité de vie au travail

À la suite d'une sollicitation de Madame le Préfet des Deux-Sèvres lors d'un comité de pilotage du Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 (FDVA 2), le CDOS a candidaté à cet appel à projets sur le volet « actions innovantes », en présentant un projet de sport santé en entreprise. Il a été mené en 2018, 2019 et 2020 en partenariat avec l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS, antenne 79).

Les objectifs de cette expérimentation sont à court et moyen termes :

- De prendre en compte les problématiques physiques liées à la santé au travail,
- D'adapter une pratique sportive en adéquation avec les divers types de postes occupés au sein de l'entreprise,
- Améliorer la santé au travail des salariés,

Les objectifs à long terme :

- Faire en sorte que les entreprises fassent appel à des associations locales pour mettre en place des pratiques sportives,
- Permettre aux clubs sportifs de diversifier leurs ressources financières tout en créant du lien avec ces entreprises locales.

1/ Phase d'audit « santé et sport » au sein des entreprises,

2/ Mise en place d'un cycle d'interventions sportives adaptées, en fonction des résultats de l'audit et réalisées par des associations locales,

3/ Préconisations d'actions et accompagnements pour chaque plan sport-santé d'entreprise (Travail sur l'environnement, "Nudge"...),

4/ Évaluation.

Les résultats de l'expérimentation :

3 entreprises ont été accompagnées pour améliorer la santé au travail des salariés et pour rapprocher le monde économique du mouvement sportif : MENUISERIE REVEAU à Combrand, ALICOOP à Pamproux et GALLIANCE à Moncoutant. L'année 2020 a été le moment de l'analyse des expérimentations et leurs restitutions. Un rassemblement a été organisé le vendredi 18 septembre au Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres. 22 personnes étaient présentes dans une grande salle de réunion tout en respectant les mesures sanitaires. Il y avait un mélange d'acteurs, représentants de clubs et d'entreprises. À la suite de cet évènement, l'entreprise CELIO basé à la Chapelle-Saint-Laurent a souhaité intégrer le dispositif, un accompagnement a été proposé en ce sens sur le dernier trimestre. En 2021, le CDOS aura la capacité de conseiller les clubs à mener à bien leur projet autour de la santé au travail et ainsi accompagner ces derniers à la pérennisation des emplois au sein de leur association.

MédicoSport-Santé

MÉDICOSPORT-SANTÉ
LE DICTIONNAIRE À VERT MÉDICAL DES DISCIPLINES SPORTIVES

Validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en coopération étroite avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé.

Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives. Chaque protocole fédéral présenté dans le MÉDICOSPORT-SANTÉ a été validé par le comité médicosport-santé du CNOSF composé d'experts médicaux, kinésithérapeutes et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Le CDOS a assisté au séminaire annuel du CNOSF en visioconférence sur le MédicoSport-Santé le 5 novembre 2020. Dès que l'occasion se présente, l'équipe du CDOS présente le MédicoSport-Santé aux acteurs du sport-santé en Deux-Sèvres. Cependant, ce rôle peut parfois dépasser nos frontières, puisque qu'une présentation approfondie a été réalisée par nos soins auprès de Richard LABARTHE, Coordonnateur régional Sport Santé de la DRAJES Nouvelle – Aquitaine, le 24 novembre 2020.



Relais d'information

- Le CDOS valorise et met régulièrement à jour sur le site www.annuairedusport.fr/79 l'ensemble des Clubs accueillant des personnes présentant des problématiques de santé.
- Via nos autres outils de communication, nous relayons également des informations à l'attention du mouvement sportif, comme par exemples : la législation, les évolutions du MédicoSport-Santé, les formations existantes, les colloques, les conférences, les différents évènements de sensibilisation à venir, etc.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Association Gérontologique Sud-Deux-Sèvres - CLIC Gérontologique

Associations sportives intervenantes dans les entreprises

Associations sportives intervenantes dans les EHPAD

Centre APA d'Age et ReSanté-vous

Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres

Centre Melioris Le Grand Feu

Clubs ayant un label/reconnaissance sport-santé

Comité Départemental UFOLEP

Comité National Olympique et Sportif Français

Communauté de Communes du Thouarsais

Département des Deux-Sèvres

Docteur Emmanuel ZACCHEO

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

DDCSPP 79 (Service départemental Jeunesse, Engagement, Sports)

EHPAD de Chizé, Mauzé, Château-Bourdin, Melle, Niort, Chauray, Lezay - La Mothe, Saint-Maixent

Entreprises MENUISERIE REVEAU, ALICOOP, GALLIANCE et CELIO

FENARAC 79

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale PDLPE

Groupement de Coopération Sociale plateforme HAD-SSIAD Sud 79

Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79

IREPS Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79

Membres de la Cellule Alimentation-Précarité-Activités Physiques 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Porteurs de projet Sentez-Vous Sport

Villes de Niort, Bressuire, Parthenay et Saint-Maixent

Sport & Politiques Publiques et Haut Niveau

Responsable : James MAZURIE

Membres : Patrick HENRI, Patrice GERBIER, Régis LECOT, Philippe MOREAU, Christelle BOBINET et Patrick MACHET

Volontaire : Edouard CHENE

Salariés Référents : Joël PIGEAU et Gwendoline BATIOT

Objectifs :

Promouvoir des actions de valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques ;
Être acteur dans les instances de concertation et de dialogue civil ;
Accompagner les collectivités autour du Label "Terre de Jeux 2024" ;
Valoriser et accompagner le haut-niveau en Deux-Sèvres.

Valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques



Notre structure est relativement bien repérée par différentes institutions en tant que représentante du mouvement sportif départemental. La commission a apporté son concours aux différents projets suivants :

Les Lauriers du Sport des Deux-Sèvres du Conseil départemental et de la Nouvelle République



Depuis 2016, avec le Conseil départemental et la Nouvelle République nous mettons en lumière annuellement les forces vives des clubs via différentes catégories (6 podiums) en s'appuyant sur un appel à candidatures, une cérémonie de récompense et un cahier spécial dans le journal du lendemain de la Nouvelle République. Par an, nous recevons plus de 80 candidatures, nous accueillons plus de 200 personnes lors de la soirée de récompense et nous aidons à distribuer le cahier spécial de la NR aux 1300 associations fédérées du département, via toutes les coordonnées postales de notre base de données. Avec la pandémie qui a stoppé les compétitions sur une bonne partie de la saison, les organisateurs avaient prévu de remplacer les 6 traditionnelles catégories par 6 nouvelles catégories pour s'adapter au contexte. Un jury élargi s'était réuni pour délibérer sur chacune des catégories (Athlètes aux Jeux, Entraîneurs aux Jeux, Arbitres et Juges sportifs de haut niveau, Sportifs de Haut Niveau, Clubs labellisés "Valides-Handicapés", Initiative jeunesse, Établissements labellisés "Génération 2024"). Mais les mesures nous ont obligé à annuler la cérémonie de cette édition 2020 des Lauriers du Sport des Deux-Sèvres qui était prévue le mardi 17 novembre.

L'observatoire du sport fédéré en Deux-Sèvres



Le CDOS s'est entendu avec le Conseil départemental et la DDCSPP pour dresser un état des lieux du mouvement sportif associatif fédéré à ses partenaires. L'évolution des points suivants sont abordés : les organismes sportifs départementaux ; les clubs fédérés ; les licences sportives ; l'emploi du sport fédéré ; le sport-santé ; le handicap ; le haut niveau ; les dynamiques locales autour des Jeux de 2024 ; les actualités du moment. Ce bilan permet de mettre en exergue l'impact sociétal des clubs fédérés et également d'ajuster les orientations politiques départementales. Le travail a été réalisé avec le soutien de Rémi DESCOURTIEUX, étudiant de la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers issue de la filière Management du Sport. Une présentation sera programmée courant le premier semestre 2021 avec nos deux partenaires.

Contribution aux travaux de concertation et de dialogue civil des politiques publiques



Sur l'année 2020, le CDOS a été associé pour être le représentant du mouvement sportif concernant :

- le "Fonds de Développement de la Vie Associative" (FDVA2) piloté par le service chargé des sports de la DDCSPP 79 ;
- le Comité de Pilotage "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) piloté par le service chargé des sports de la DDCSPP 79 ;
- la Commission départementale "ANS Équipement" pilotée par le service chargé des sports de la DDCSPP 79 ;
- le "Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative" (CDJSCVA) piloté par le service chargé des sports de la DDCSPP 79 ;
- la "Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité" (CCDSA) pilotée par la Préfecture ;
- le "Groupe d'Appui Départemental" (GAD) et le dispositif "Sport, Santé, Culture, Civisme" (2S2C) pilotés par la Préfecture ;
- les "Comités de Pilotage" locaux (COPIL) des sites "Natura 2000" pilotés par la Préfecture ;
- le "Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes" piloté par la Préfecture ;
- le Comité d'examen de l'appel à projets de "soutien à l'acquisition d'équipements handisport et sport adapté" piloté par le service des sports du Conseil départemental ;
- la Préfiguration de la "Conférence Régionale du Sport" pilotée par la DRAJES, avec la collaboration du Conseil Régional et le CROS.

Partenariat CDOS - Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP)



Le tourisme d'affaire (séminaires – congrès – évènements) représente une opportunité économique majeure pour le territoire. Dans ce cadre, les chambres consulaires des Deux Sèvres, l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres et l'OTNMP ont fait le choix de mutualiser leurs moyens afin d'engager une démarche de valorisation de l'offre sur ce marché.

A cet effet, une convention a été signée entre les structures en mars 2013. Les signataires de celle-ci ont fait le constat que les évènements locaux des fédérations sportives rassemblaient régulièrement de nombreuses personnes sur un ou plusieurs jours et stimulaient l'économie locale. Ils ont souhaité associer à la démarche le représentant du mouvement sportif associatif, le CDOS 79.

Depuis janvier 2014, date de signature de convention entre l'OTNMP et le CDOS, nous n'avons jamais cessé de respecter l'objet de cette dernière. C'est-à-dire d'accompagner conjointement les clubs et comités locaux, susceptibles de porter et défendre la candidature de la destination Niort - Marais Poitevin, et par extension du département des Deux-Sèvres, pour l'organisation d'évènements sportifs ou statutaires (assemblées générales fédérales, assises, congrès, colloques, compétitions...).

L'ensemble des évènements de l'année écoulée a malheureusement été annulé, cependant le CDOS a participé aux travaux de l'OTNMP concernant « le club affaires » et son « Comité de Direction ».

Accompagnement de collectivités autour du label « Terre de Jeux 2024 » et des « Centres de Préparation aux Jeux »



En fin d'année 2018, Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJO), a présenté le label « Terre de Jeux 2024 » devant le Congrès de l'Association des Maires de France. Ce label a pour ambition d'engager tous les territoires autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pensé dans un premier temps à destination des

municipalités et collectivités territoriales, ce label est composé de 3 axes : l'engagement, la célébration et l'héritage.

Sans savoir que le COJO allait mettre en place un label, le CDOS avait pris l'initiative d'organiser le 13 septembre 2018 au campus des métiers à Parthenay un temps d'information intitulé : « Bases arrières Paris 2024, une opportunité à saisir en Deux-Sèvres ? ». Ce temps a permis d'apporter à chacun des bases communes sur les Jeux et plus spécifiquement sur l'opportunité d'accueillir des délégations étrangères dans des « Bases Arrières », désormais nommées « Centres de Préparation aux Jeux » (CPJ).

Pour permettre le déploiement de ce label dans les Deux-Sèvres, le CDOS a impulsé la création d'un Comité de Coordination avec les services de l'Etat (Préfecture – DDCSPP 79) et le Département. Ce Comité de Coordination a pour but de soutenir et d'harmoniser les candidatures des municipalités / collectivités souhaitant s'engager dans une démarche globale autour des Jeux.

Au 31 décembre 2020, nous comptabilisons 12 collectivités deux-sévriennes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

- La Ville de Niort (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Communauté de Communes du Thouarsais (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Ville de Parthenay (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Ville de Nueil-Les-Aubiers (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Commune de Sainte-Néomaye (*promotion du 20 novembre 2019*)
- La Ville de Bressuire (*promotion du 20 novembre 2019*)
- Le Département des Deux-Sèvres (*promotion du 21 novembre 2019*)
- La Communauté d'Agglomération du Niortais (*promotion du 18 décembre 2019*)
- La Ville de Cherveux (*promotion du 6 juillet 2020*)
- La Ville de La Crèche (*promotion du 6 juillet 2020*)
- La Ville de Mauléon (*promotion du 6 juillet 2020*)

Malgré les mesures sanitaires, plusieurs collectivités ont continué à solliciter le CDOS par téléphone, mail et visioconférence pour faire vivre le label, il s'agit plus spécifiquement de : la Ville de Parthenay, la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, la Ville de Nueil-Les-Aubiers, la Ville de Bressuire et la Ville de Cherveux.

Concernant les « Centres de Préparation aux Jeux », 4 collectivités ont officiellement candidaté en 2019. Seule la Ville de Bressuire n'a pas été retenue en 2020 pour ses trois disciplines ciblées (Tennis fauteuil, Cyclisme sur piste olympique, Cyclisme sur piste paralympique). En revanche, les 3 collectivités ci-dessous ont été retenues et sont désormais autorisées à communiquer sur la présence d'un ou plusieurs CPJ sur leur territoire. Les centres sélectionnés en France par Paris 2024 vont figurer sur le catalogue officiel destiné aux 206 Comités Nationaux Olympiques et 182 Comités Nationaux Paralympiques, dans le courant du premier trimestre de 2021. Ce sont les comités qui feront leur choix parmi cette sélection et enverront leurs équipes dans les centres les plus adaptés à leurs besoins.

Nom de la collectivité retenue	Disciplines
Communauté d'Agglomération du Niortais	<p style="text-align: right;"><u>A Niort :</u></p> Athlétisme OLY, Badminton OLY, Basketball, Boccia, Escrime, Escrime fauteuil, Football, Handball, Natation OLY, Natation PARA, Tennis de table PARA, Triathlon OLY, Triathlon PARA, Volleyball <p style="text-align: right;"><u>A Mauzé-sur-le-Mignon :</u></p> Judo OLY, Judo PARA, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA
Nueil-les-Aubiers	Badminton OLY
Parthenay	Athlétisme OLY, Athlétisme PARA, Tir OLY, Tir PARA

L'officialisation par le CIO en décembre 2020 des quatre sports additionnels (breaking, escalade, skateboard et surf), conduira Paris 2024 à étoffer encore son catalogue. Un nouvel appel à candidatures, spécifique aux nouveaux entrants, sera lancé par le comité d'organisation en février 2021. Nul doute que l'équipement d'escalade de l'Acclameur à Niort soit dans les futurs candidatures à examiner.

Valorisation et accompagnement du haut niveau dans le territoire



L'action du CDOS s'est traduite par plusieurs axes :

- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des juges/arbitres sportifs de haut niveau publiée fin juin-début juillet par le Ministère chargé des Sports ;
- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des sportifs de haut niveau publiée fin octobre-début novembre par le Ministère chargé des Sports ;
- Des invitations à être acteur de différents rassemblements : "Semaine Olympique et Paralympique", actions des établissements scolaires labellisées « Génération 2024 », etc.) ;
- Du conseil sur leurs projets extra-sportifs ;
- Une valorisation de leur statut via différents médias, etc.

« Les espoirs du sport en Deux-Sèvres »



En cette année 2020 si particulière, les « Trophées des sportifs de l'année » organisés chaque année par le Courrier de l'Ouest n'ont pas eu lieu. Ces trophées récompensent traditionnellement le sportif, la sportive et le club de l'année, selon leurs performances sportives. En 2020, les compétitions ayant été largement perturbées par la pandémie de Covid-19, il semblait compliqué de maintenir ces trophées. Ils seront de retour, si la situation le permet, dès 2021.

Le sport ne s'arrête pas pour autant, et les sportifs deux-sévriens restent actifs. C'est pourquoi Le Courrier de l'Ouest et le Comité départemental olympique et sportif des Deux-Sèvres (CDOS 79) ont souhaité continuer à œuvrer pour la promotion des talents locaux, et ont pris l'initiative dès cette année de créer les Trophées des espoirs du sport en Deux-Sèvres.

Ces trophées ont été pensés pour récompenser une sportive ou un sportif dans chacune des deux catégories suivantes : sport collectif et sport individuel. La sélection des nommés dans chaque catégorie.

a été effectuée par un jury, composé des membres du CDOS 79 et des journalistes sportifs du Courrier de l'Ouest. Chaque catégorie (sport individuel / sport collectif) a comporté six nommés, sélectionnés à partir des critères suivants :

- Être inscrit sur la liste ministérielle de haut niveau ;
- Parité : trois garçons et trois filles par catégorie ;
- Ancrage local : être licencié dans un club sportif des Deux-Sèvres depuis 2 saisons au moins ;
- Ne pas avoir encore reçu de récompense à titre individuel dans sa discipline.

Les portraits des douze nommés ont été publiés dans Le Courrier de l'Ouest (édition Deux-Sèvres), sur le site internet du journal, et relayés sur les réseaux sociaux du Courrier de l'Ouest et du CDOS 79, à partir du 14 décembre 2020. Les lauréats ont été désignés par un vote du public, accessible sur le site internet du Courrier de l'Ouest du 14 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus. Un troisième trophée « prix spécial du jury » a récompensé le club formateur de l'année en Deux-Sèvres, aux **Dojos Agglomération du Niortais**.

Les résultats des votes

SPORT COLLECTIF : 7451 participants	SPORT INDIVIDUEL : 7847 participants
1. Lana DUBÉ (Hockey-sur-glace) : 2282	1. Ambre GROJEAN (Tir sportif) : 2362
2. Constant PANIER (Football) : 1414	2. Pauline CUQ (Judo) 1892
3. Iléa LAHAYE-GONGALVES (Basket-ball) : 1397	3. Rose LUCAS-MARCUZZO (Squash), 1487
4. Jules PAGERIE (Volley-ball) : 862	4. Noé MARTIN (Canoë-Kayak), 1044
5. Salomon SONKO-BASIN (Handball) : 753	5. Luc BOVIN (Athlétisme), 548
6. Maeva BARRÉ (Football) : 743	6. Antoine NOIRAULT (Tennis de table), 514

Dès 2021 et le retour à une situation plus sereine, la volonté commune du Courrier de l'Ouest et du CDOS 79 est de continuer à faire vivre ces nouveaux Trophées des espoirs du sport en Deux-Sèvres, en créant une nouvelle catégorie au sein des « Trophées des sportifs de l'année ».

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Comité National Olympique et Sportif Français

Collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 »

Courrier de l'Ouest

Département des Deux-Sèvres

DDCSPP 79 (Service départemental Jeunesse, Engagement, Sports)

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle République

Office de Tourisme Niort Marais-Poitevin

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

Maison Départementale des Sports

Responsable : Patrice GERBIER

Membres : Arlette JOLY, Patrick HENRI et Patrick MACHET

Salariée Référente : Gwendoline BATIOU, Emilie HUREAU

Objectifs :

Gérer des espaces de mutualisation et d'échanges.

Proposer un outil de soutien logistique aux Comités Départementaux.

Descriptif :

Installée depuis 8 ans, rue de la Blauderie, la Maison Départementale des Sports (MDS) est ouverte aux comités et aux clubs affiliés à une fédération (1300 en Deux-Sèvres) ainsi qu'à leurs bénévoles.

Elle héberge actuellement sur un site unique de plus de 416 m², 18 structures dont le CDOS en leur offrant un lieu d'accueil, d'information et de travail tout en permettant la mutualisation des moyens, des ressources et des compétences.

Les comités et associations résidents sont :

- Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire ;
- Le Comité Départemental de Handball ;
- Le Comité Départemental de Rugby ;
- Le Comité Départemental de Tennis ;
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Taekwondo ;
- L'Association Vent d'Ouest (affiliée à l'UFOLEP) ;
- Le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79.

Les associations dont le siège social est à la Maison Départementale des Sports :

- Le Comité Départemental de Canoë-Kayak ;
- Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- Le Comité Territorial de Montagne et Escalade ;
- Le Comité Départemental de Cyclisme ;
- Le Comité du Poitou de la Fédération Sportive et Culturelle de France ;
- Le Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées
- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc ;
- Le Comité Départemental de Voile ;
- Le Comité Départemental de Volley-ball ;
- Le Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres.

La mise à disposition, par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, de cet espace animé par le CDOS 79, témoigne assurément d'une politique départementale volontaire en faveur de l'accompagnement du mouvement sportif associatif et de son dynamisme sur le territoire des Deux-Sèvres.

Les différents services proposés aux dirigeants et bénévoles des clubs et comités sont :

- La mise à disposition d'une grande salle de réunion équipée et d'un lieu pour des réunions de travail (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Le prêt de matériel pour les réunions : vidéo projecteur, conferencecam, et écran de projection (sur réservation et selon disponibilité) ;

- Un espace reprographie avec un photocopieur, ainsi que divers outils pour la réalisation de vos documents (massicot, relieuse, plastifieuse) ;
- Un Tivoli 3x3m (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Neuf bureaux ;
- Des espaces de rangement,
- Une boîte postale.

Activités 2020

Une bonne cohabitation existe entre les différents résidents de la Maison des Sports.

Les services proposés par la Maison Départementale des Sports restent appréciés.

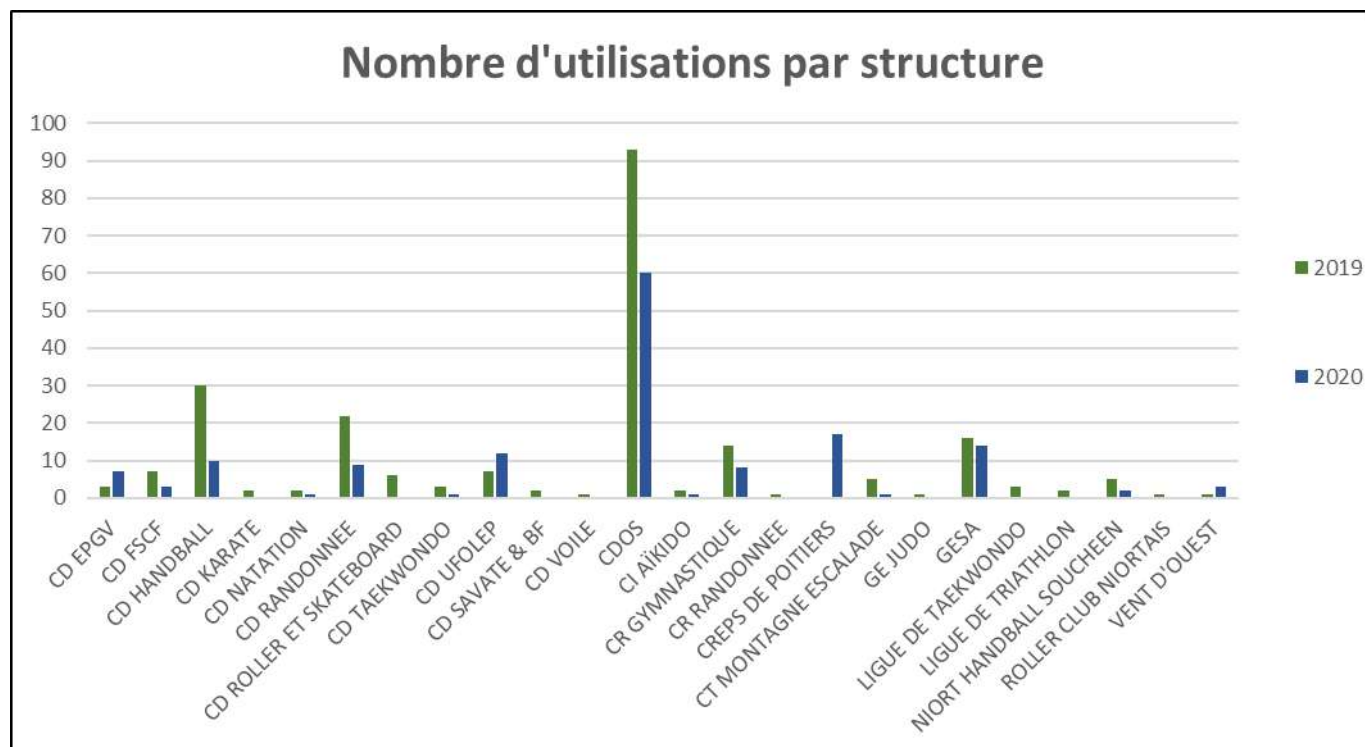
Le CDOS a la gestion de 2 salles de réunion.

La petite salle de réunion, pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes a été utilisée 10 fois ; quant à la grande salle de réunion pouvant recevoir jusqu'à 55 personnes, elle a été utilisée 139 fois.

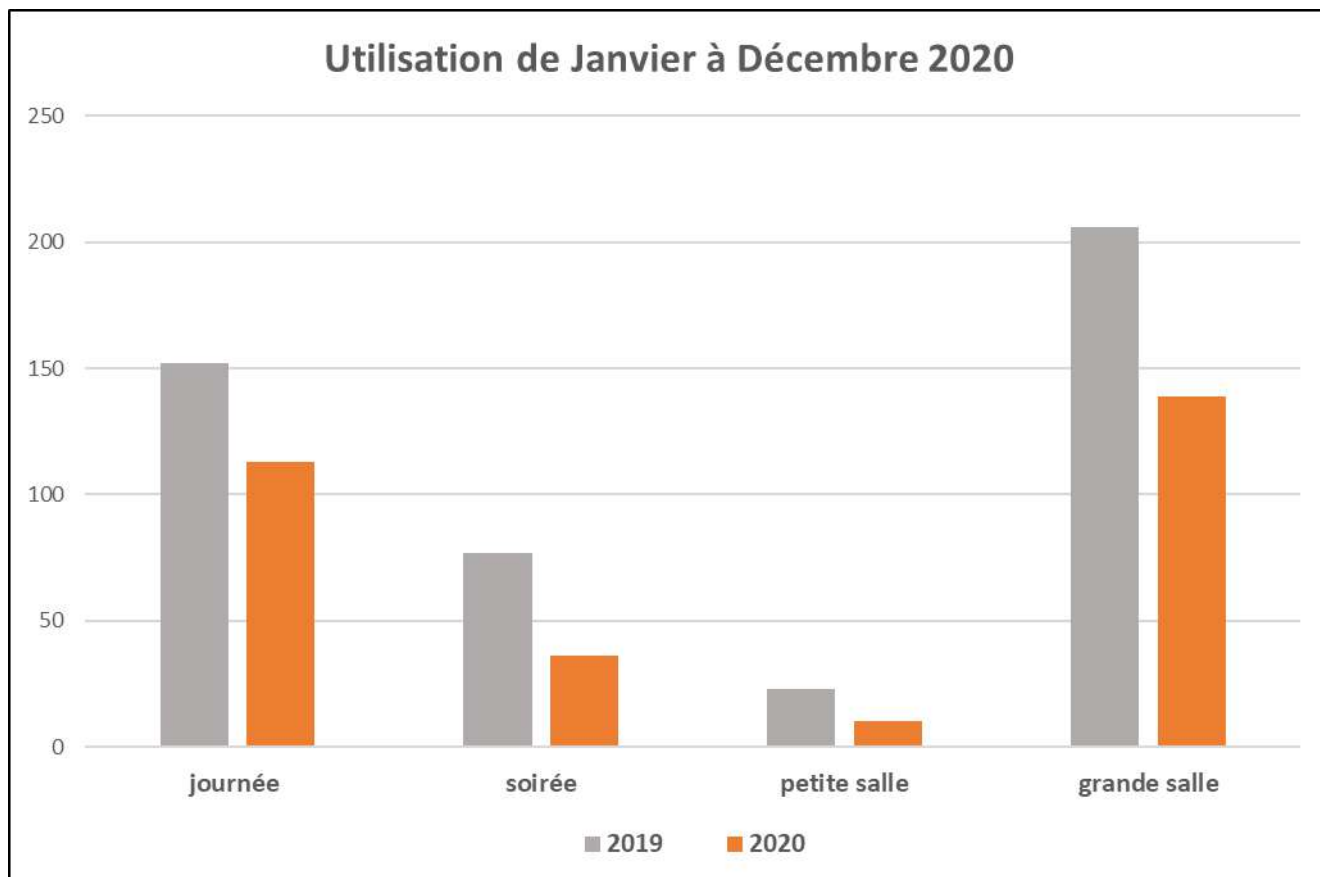
Par rapport à 2019, il est à noter que l'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire. Suite aux annonces gouvernementales (confinement, couvre-feu), de nombreuses structures ont dû être dans l'obligation d'annuler leurs réservations de salle.

Ce qui explique cette baisse considérable du nombre d'utilisations des salles de réunions.

Quels sont les comités et associations utilisateurs des salles de réunions ?



Sur quels créneaux horaires sont-elles les plus utilisées ?



La Maison Départementale des Sports étant un établissement recevant du public (ERP), le Département a entrepris des travaux de mise aux normes relatifs à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. En conséquence, certains ouvrages ont pu être réalisés tel que :

- L'installation d'une Boucle d'Induction Magnétique (BIM) au guichet de l'accueil du CDOS ainsi que dans la salle de réunion pour amplifier le son. Ces espaces ont été équipés d'un casque audio filaire.
- L'abaissement de l'interphone et de sa visio à l'entrée du parking de l'établissement

Les travaux devraient se poursuivre pour se finaliser en 2021 avec notamment, l'installation d'une porte coupe-feu à l'entrée des salles de réunion, le remplacement de la tablette à l'accueil du CDOS 79, la création de rampes pour accéder aux salles de réunion, le remplacement des portes des salles de formation côté cour, l'installation de garde-corps sur chaque rampe d'accès, etc.

Nous profitons de ce rapport pour remercier chaleureusement le Conseil départemental (élus et techniciens) pour leur précieux soutien.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Département des Deux-Sèvres

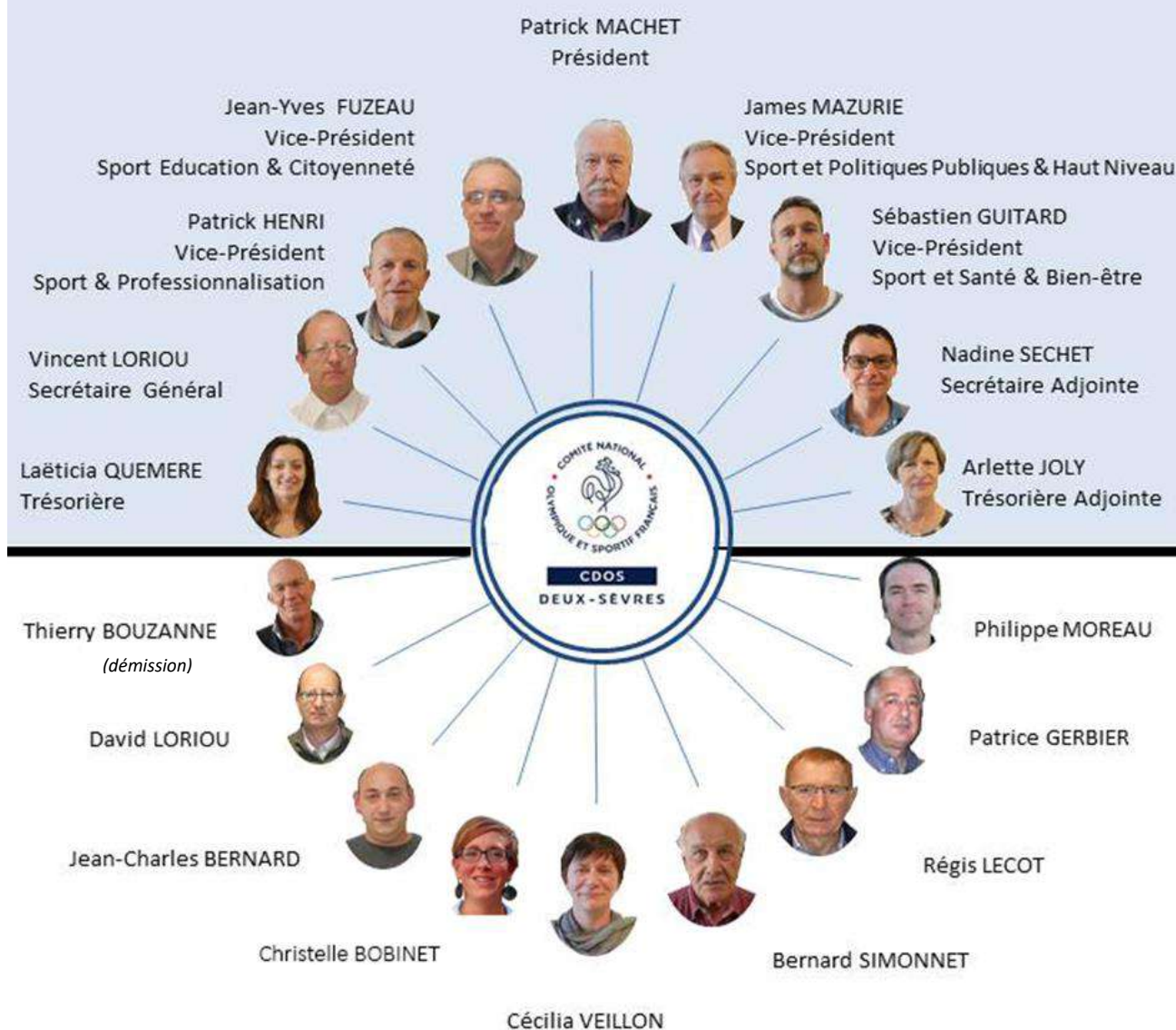


ANNEXES

- Trombinoscope des élus du CDOS 79
- Rapport financier 2020
- Rapport du commissaire aux comptes
- Cotisations 2021
- Budget 2021

Comité Directeur 2017-2021

Membre du bureau



Membre du Comité Directeur

Equipe technique



Gwendoline BATIOU

Assistante de développement et
Administratif

Agent administratif d'accueil



Joël PIGEAU

Chargé de mission

Référent Territorial Nouvelle-Aquitaine



Emmanuelle DELPEUCH

Chargée de mission

Soutien à la vie associative sportive



Emilie HUREAU

Assistante

Soutien à la vie associative sportive



Antoine Barboza

Enseignant en activité physique
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement
d'employeurs Sport et Animation



Bastien BICHON

Enseignant en activité physique
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement
d'employeurs Sport et Animation



Kévin GOUIONNET

Enseignant en activité physique
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement
d'employeurs Sport et Animation



Carine BAQUIER

Chargée de communication

Mise à disposition par le Groupement
d'employeurs Sport Vienne



Maxence GUILLOTEAU

Enseignant en activité physique adaptée et
de santé

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport et Animation 79



Morgan RICHARD

Enseignant en activité physique adaptée et
de santé

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport et Animation 79

CDOS des Deux-Sèvres

Maison Départementale des Sports

28 rue de la Blauderie - CS 38539

79025 Niort Cedex

Tél : 05 49 06 61 10

Mail : deuxsevres@franceolympique.com

COMPTE DE RESULTAT 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	Ecart 2019/2020
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	83 954,93 €	110 898,83 €	-26 943,90 €
Projet Hopital - Activité Physique Adaptée	46 552,42 €	65 070,00 €	-18 517,58 €
Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 350,50 €	19 639,50 €	-289,00 €
Prestations Basicompta	3 730,00 €	4 342,00 €	-612,00 €
Prestations Formations	351,30 €	1 529,65 €	-1 178,35 €
Prestations Maison Départementale des Sports	5 081,04 €	4 814,40 €	266,64 €
Conseil Départemental - Faites du Sport	0,00 €	3 000,00 €	-3 000,00 €
Produits des activités annexes - Maison des Sports	8 889,67 €	12 503,28 €	-3 613,61 €
Production stockés et immobilisée (71 et 72)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitations (74)	173 879,67 €	153 668,00 €	20 211,67 €
Conseil Départemental - Subventions	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Etat - Subventions ANS	37 783,00 €	37 620,00 €	163,00 €
Etat - Préfecture - Subventions MILDECA	0,00 €	4 000,00 €	-4 000,00 €
Etat - Préfecture - FIPD RADICALISATION	0,00 €	4 000,00 €	-4 000,00 €
Etat - Préfecture - Expérimentation Inclusion Sociale des réfugiés par le sport	0,00 €	10 000,00 €	-10 000,00 €
Etat - DRDJSCS NA (bop 219 PEPS)	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
Etat - DRDJSCS NA (bop 219 Handicap)	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Etat - DRDJSCS - Aides Emplois ANS	24 000,00 €	24 000,00 €	0,00 €
Etat - DRDJSCS - FDVA 2	1 500,00 €	8 000,00 €	-6 500,00 €
Etat - DRDJSCS NA (Fonds Territorial de Solidarité - CRIB)	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
Etat - DRDJSCS NA (Fonds Territorial de Solidarité - Violences sexuelles)	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Etat - ARS - PEPS	25 755,00 €	0,00 €	25 755,00 €
Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	23 726,67 €	23 650,00 €	76,67 €
Etat - ARS - Appel à projet CAP 79 avec Les terrasses	4 150,00 €	4 158,00 €	-8,00 €
CR NA - Appel à projet Service Civique avec CROS NA	9 965,00 €	6 240,00 €	3 725,00 €
CR NA - Appel à projet Femmes et Sport avec CROS NA	0,00 €	500,00 €	-500,00 €
CR NA - PEPS	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
CNOSF - Aide Plan Sport et Territoire	0,00 €	4 000,00 €	-4 000,00 €
CNOSF - référent territorial	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Autres produits de gestion courante (75)	11 291,17 €	8 819,22 €	2 471,95 €
Cotisations	6 320,00 €	6 540,00 €	-220,00 €
Produits divers de gestion courante	711,07 €	29,22 €	681,85 €
Abandon de Frais des Bénévoles	2 010,10 €	0,00 €	2 010,10 €
Crédit Mutuel - Mécénat	2 250,00 €	2 250,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements et provisions (7894)	2 918,00 €	0,00 €	2 918,00 €
Reprises sur amortissements et provisions	2 918,00 €	0,00 €	2 918,00 €
Transfert de charges (791)	3 451,00 €	5 742,79 €	-2 291,79 €
Transfert de charges	3 451,00 €	5 742,79 €	-2 291,79 €
TOTAL I	275 494,77 €	279 128,84 €	-3 634,07 €

CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	Ecart 2019/2020
Achats matières premières et marchandises (60)	5 089,14 €	7 210,44 €	-2 121,30 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	383,03 €	1 192,25 €	-3 231,34 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 375,96 €	3 614,37 €	2 183,71 €
Fournitures administratives	1 330,15 €	2 403,82 €	-1 073,67 €
Services extérieurs (61)	19 197,57 €	32 932,05 €	-13 734,48 €
Sous traitance générale	0,00 €	7 996,00 €	-7 996,00 €
Locations	2 134,36 €	2 134,36 €	0,00 €
Entretien et réparation (et charges mds)	12 589,26 €	18 156,06 €	-5 566,80 €
Assurance	2 925,17 €	2 906,26 €	18,91 €
Documentation	1 548,78 €	1 599,37 €	-50,59 €
Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	140,00 €	-140,00 €
Autres services extérieurs (62)	63 562,93 €	68 360,23 €	-4 797,30 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA - CH)	43 889,77 €	52 900,58 €	-9 010,81 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA - PEPS)	8 050,00 €	0,00 €	8 050,00 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)	2 967,00 €	3 328,20 €	-361,20 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 400,00 €	2 789,00 €	-389,00 €
Honoraire Cabinet Comptable	1 680,00 €	1 680,00 €	0,00 €
Publicité, publication	0,00 €	1 566,45 €	-1 566,45 €
Déplacements, missions	2 838,37 €	4 396,99 €	-1 558,62 €
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Services bancaires, autres	183,79 €	119,01 €	64,78 €
Formation salariés	160,00 €	320,00 €	-160,00 €
Frais de formation services civiques	1 394,00 €	1 260,00 €	134,00 €
Impôts et Taxes (63)	2 180,96 €	445,20 €	1 735,76 €
Autres impôts et taxes	2 180,96 €	445,20 €	1 735,76 €
Charges de personnel (64)	147 327,18 €	146 430,74 €	896,44 €
Rémunération des personnels	113 781,91 €	106 697,12 €	7 084,79 €
Charges sociales	22 830,11 €	28 572,08 €	-5 741,97 €
Autres charges de personnel (Indemnités SC)	10 715,16 €	11 161,54 €	-446,38 €
Autres charges courantes (65)	1 090,48 €	641,13 €	449,35 €
Autres charges de gestion courante	1 090,48 €	641,13 €	449,35 €
Charges sur exercices antérieurs (67)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements et provisions (68)	35 940,45 €	18 858,50 €	17 081,95 €
68 - Dotation aux amortissements (matériels informatiques-matériels ménage)	1 172,98 €	1 626,28 €	-453,30 €
68 - Dotation aux amortissements(véhicules-étagères)	7 252,47 €	7 246,20 €	6,27 €
6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	27 515,00 €	9 986,02 €	17 528,98 €
Total II	274 388,71 €	274 878,29 €	-489,58 €
Résultat d'exploitation	1 106,06 €	4 250,55 €	-3 144,49 €
Produits financiers (76)	351,68 €	363,71 €	-12,03 €
Produits financiers	351,68 €	363,71 €	-12,03 €
Charges financières (66)	26,71 €	60,20 €	-33,49 €
Charges financières	26,71 €	60,20 €	-33,49 €
Résultat financier	324,97 €	303,51 €	21,46 €
Résultat courant	1 431,03 €	4 554,06 €	-3 123,03 €
Produits exceptionnels (77)	340,88 €	415,00 €	-74,12 €
Produits exceptionnels	340,88 €	415,00 €	-74,12 €
Charges exceptionnelles (67)	2 326,60 €	119,15 €	2 207,45 €
Charges exceptionnelles	2 326,60 €	119,15 €	2 207,45 €
Résultat exceptionnel	-1 985,72 €	295,85 €	-2 281,57 €
Résultat de l'exercice	-554,69 €	4 849,91 €	-5 404,60 €
Evaluation des Contributions Volontaires			
Bénévolat	54 990,00 €	54 990,00 €	0,00 €
Prestations en nature	25 382,25 €	25 325,00 €	57,25 €
Dons en nature	0,00 €	2 905,00 €	-2 905,00 €
Total Evaluation des Contributions Volontaires en nature	80 372,25 €	83 220,00 €	-2 847,75 €

BILAN 2020

Actif		2020	2019	Passif		2020	2019
Immobilisations Corporelles		3 923,52	10 942,02	Capitaux propres		115 979,25	116 533,94
205	Concessions et droits similaires_logiciel			101	Fonds de l'Association	48 664,83	43 814,92
215	Immobilisation Matériel et outillages industriels	574,56	574,56	106	Réserve	67 869,11	67 869,11
2183	Immo Matériel de bureau et matériel informatiques	11 516,20	10 872,45	129	Résultat de l'exercice	-554,69	4 849,91
2813	Amortissement matériel bureau	-10 742,15	-9 562,90				
2184	Mobilier	763,20	0,00	Emprunt		994,90	4 953,27
2818	Autre immobilisation	0,00	0,00	164	Emprunt initial	4 953,27	8 878,15
2182	Immo incorporelles en cours (Véhicule)	21 738,76	21 738,76	164	Remboursement Emprunt	-3 958,37	-3 924,88
2812	Amortissement Véhicule	-19 927,05	-12 680,85				
Immobilisations Financières		8 894,41	8 894,41	Fonds dédiés		34 583,02	9 986,02
261	Parts sociales	1 000,00	1 000,00	194	Fonds dédiés sur subventions	34 583,02	9 986,02
275	Dépôts et cautionnements versés	7 894,41	7 894,41				
Créances		21 671,88	47 928,81	Dettes d'Exploitation		12 069,29	13 838,34
411	Créances Clients et comptes rattachés	20 999,08	41 860,60	401	Dettes Fournisseurs	1 421,98	12 158,34
4091	Avances et acomptes versés sur commandes			408	Factures non parvenues	10 647,31	1 680,00
4687	Produits à recevoir	265,00		Dettes Fiscales		16 962,59	16 631,13
486	Charges constatées d'avance	407,80	387,57	421001	Rémunérations dues	-30,44	0,00
				4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	7 854,56	7 515,12
Disponibilités		149 673,04	104 208,46	4286	Personnel - Autres Charges à payer	0,00	50,00
5121	Banque Compte Chèque	26 898,24	14 785,34	431	Organismes sociaux	3 972,77	7 107,94
5122	Banque Livret Bleu	1 110 886,40	77 534,72	4382	Charges sociales sur congés à payer	2 984,74	1 958,07
5123	Livret Partenaire		0,00	4386	Autres charges à payer	2 180,96	0,00
5124	Livret Tonic Obln	11 800,00	11 800,00	Dettes diverses		450,00	7 261,00
530	Caisse	88,40	88,40	4686	Charges à payer	450,00	7 261,00
				Autres		3 123,80	2 770,00
				4871	Produits constatés d'avance	3 123,80	2 770,00
Total Actif		184 162,85	171 973,70		Total Passif	184 162,85	171 973,70

Cotisations 2020

Les cotisations 2021 sont les mêmes que celles de l'année 2020

Cotisations 2021

NOMBRE DE LICENCIÉS	TARIF
Fédérations Olympiques & Nationales sportives, Fédérations multisports ou affinitaires, Fédérations scolaires ou universitaires	
Moins de 500 licenciés	80.00 €
De 501 à 1 000 licenciés	110.00 €
De 1 001 à 2 000 licenciés	150.00 €
De 2 001 à 5 000 licenciés	200.00 €
Plus de 5000	250.00 €
Membres associés (Clubs isolés et autres structures adhérentes)	50.00 €

BUDGET 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2020	Budget 2021
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	83 954,93 €	96 480,00 €
Projet Hopital - Activité Physique Adaptée	46 552,42 €	60 000,00 €
Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 350,50 €	19 500,00 €
Prestations Basicompta	3 730,00 €	4 080,00 €
Prestations Formations	351,30 €	400,00 €
Prestations Maison Départementale des Sports	5 081,04 €	4 500,00 €
Conseil Départemental - Faites du Sport	0,00 €	0,00 €
Produits des activités annexes - Maison des Sports	8 889,67 €	8 000,00 €
Production stockés et immobilisée (71 et 72)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitations (74)	173 879,67 €	176 400,00 €
Conseil Départemental - Subventions	20 000,00 €	20 000,00 €
Etat - Subventions ANS	37 783,00 €	38 000,00 €
Etat - DRDJSCS NA (bop 219 PEPS)	7 000,00 €	2 000,00 €
Etat - DRDJSCS NA (bop 219 Handicap)	2 000,00 €	0,00 €
Etat - DRDJSCS - Aides Emplois ANS	24 000,00 €	18 000,00 €
Etat - DRDJSCS - FDVA 2	1 500,00 €	0,00 €
Etat - DRDJSCS NA (Fonds Territorial de Solidarité - CRIB)	4 000,00 €	0,00 €
Etat - DRDJSCS NA (Fonds Territorial de Solidarité - Violences sexuelles)	1 500,00 €	0,00 €
Etat - ARS - PEPS	25 755,00 €	17 500,00 €
Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	23 726,67 €	24 000,00 €
Etat - ARS - Appel à projet CAP 79	4 150,00 €	22 000,00 €
Etat - Fonjep	0,00 €	14 000,00 €
CR NA - Appel à projet Service Civique avec CROS NA	9 965,00 €	5 400,00 €
CR NA - PEPS	5 000,00 €	8 000,00 €
CNOSF - référent territorial	7 500,00 €	7 500,00 €
Autres produits de gestion courante (75)	11 291,17 €	9 500,00 €
Cotisations	6 320,00 €	6 000,00 €
Produits divers de gestion courante	711,07 €	0,00 €
Abandon de Frais des Bénévoles	2 010,10 €	1 350,00 €
Crédit Mutuel - Mécénat	2 250,00 €	2 150,00 €
Reprises sur amortissements et provisions (7894)	2 918,00 €	34 583,00 €
Reprises sur amortissements et provisions	2 918,00 €	34 583,00 €
Transfert de charges (791)	3 451,00 €	320,00 €
Transfert de charges	3 451,00 €	320,00 €
TOTAL I	275 494,77 €	317 283,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2020	Budget 2021
Achats matières premières et marchandises (60)	5 089,14 €	5 010,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	383,03 €	1 000,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 375,96 €	2 510,00 €
Fournitures administratives	1 330,15 €	1 500,00 €
Services extérieurs (61)	19 197,57 €	40 780,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	18 200,00 €
Locations	2 134,36 €	2 150,00 €
Entretien et réparation (et charges mds)	12 589,26 €	16 000,00 €
Assurance	2 925,17 €	2 880,00 €
Documentation	1 548,78 €	1 550,00 €
Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs (62)	63 562,93 €	102 960,00 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA - CH)	43 889,77 €	59 500,00 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA - PEPS)	8 050,00 €	24 150,00 €
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)	2 967,00 €	3 300,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 400,00 €	6 550,00 €
Honoraire Cabinet Comptable	1 680,00 €	1 680,00 €
Publicité, publication	0,00 €	800,00 €
Déplacements, missions	2 838,37 €	4 200,00 €
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €	1 000,00 €
Services bancaires, autres	183,79 €	120,00 €
Formation salariés	160,00 €	320,00 €
Frais de formation services civiques	1 394,00 €	1 340,00 €
Impôts et Taxes (63)	2 180,96 €	2 000,00 €
Autres impôts et taxes	2 180,96 €	2 000,00 €
Charges de personnel (64)	147 327,18 €	156 731,50 €
Rémunération des personnels	113 781,91 €	110 361,50 €
Charges sociales	22 830,11 €	32 370,00 €
Autres charges de personnel (Indemnités SC)	10 715,16 €	14 000,00 €
Autres charges courantes (65)	1 090,48 €	6 100,00 €
Autres charges de gestion courante	1 090,48 €	6 100,00 €
Charges sur exercices antérieurs (67)	0,00 €	0,00 €
Charges sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements et provisions (68)	35 940,45 €	3 950,00 €
68 - Dotation aux amortissements (matériels informatiques-matériels ménage)	1 172,98 €	2 130,00 €
68 - Dotation aux amortissements(véhicules-étagères)	7 252,47 €	1 820,00 €
6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	27 515,00 €	0,00 €
Total II	274 388,71 €	317 531,50 €
Résultat d'exploitation	1 106,06 €	-248,50 €
Produits financiers (76)	351,68 €	250,00 €
Produits financiers	351,68 €	250,00 €
Charges financières (66)	26,71 €	1,50 €
Charges financières	26,71 €	1,50 €
Résultat financier	324,97 €	248,50 €
Résultat courant	1 431,03 €	0,00 €
Produits exceptionnels (77)	340,88 €	0,00 €
Produits exceptionnels	340,88 €	0,00 €
Charges exceptionnelles (67)	2 326,60 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	2 326,60 €	0,00 €
Résultat exceptionnel	-1 985,72 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	-554,69	0,00
Evaluation des Contributions Volontaires		
Bénévolat	54 990,00 €	54 990,00 €
Prestations en nature	25 382,25 €	25 325,00 €
Dons en nature	0,00 €	2 905,00 €
Total Evaluation des Contributions Volontaires en nature	80 372,25 €	83 220,00 €

